

The Project Gutenberg eBook of L'Illustration, No. 0054, 9 Mars 1844, by Various

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: L'Illustration, No. 0054, 9 Mars 1844

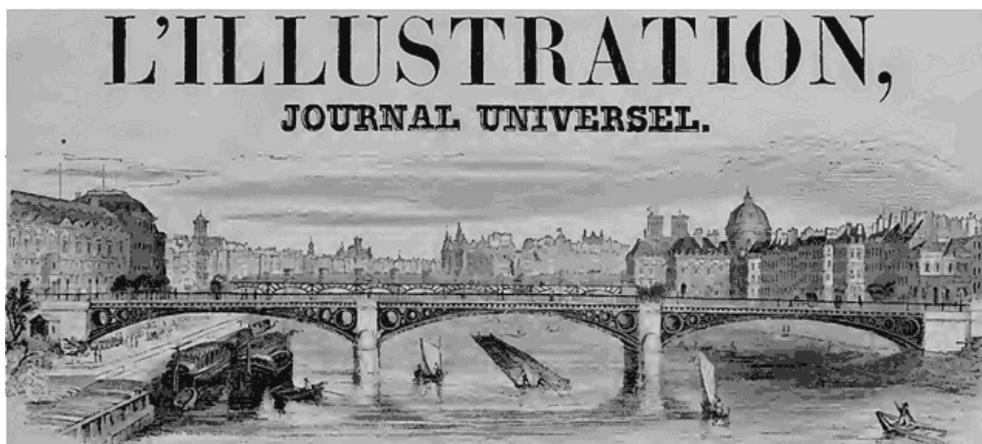
Author: Various

Release date: September 28, 2013 [EBook #43839]

Language: French

Credits: Produced by RÃ©nald LÃ©vesque

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 0054, 9 MARS 1844



Ab. pour Paris.--3 mois, 8 fr.--6 mois, 16 fr.--Un an, 30 fr.
Prix de chaque No. 75 c.--La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

Ab. pour les Dép.--3 mois, 9 fr.--6 mois, 17 fr.--Un an, 32 fr.
pour l'Étranger. -- 10 -- 20 -- 40

Nº 54. Vol. III.--SAMEDI 9 MARS 1844.
Bureaux, rue de Seine, 33.

Sommaire.

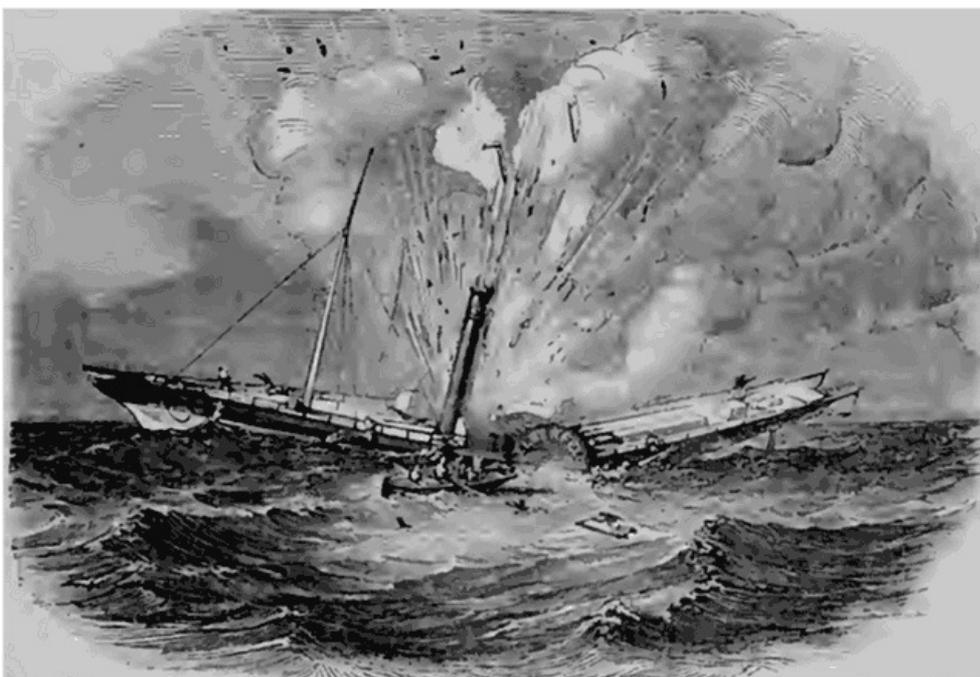
Courrier de Paris. *Vue du Pont de Beaucaire, emporté par un coup de vent; Perte du navire l'Elberfeldt.--Fragments d'un Voyage en Afrique.* (Suite et fin.)--**Paris souterrain.** (2e art.) *Plan indicatif de l'Entrée des Catacombes et des Carrières de Paris; Éboulement de la galerie du Port-Mahon; Coupe géologique du sol sous Paris; Trois vues intérieures des Catacombes.--Histoire de la Semaine.--Intérieur de la Chambre des Députés.* Tribunes des deux Chambres; *Tribune des Orateurs de la Chambre des Pairs; Tribune des Journalistes à la Chambre des députés; Sonnette du Président; La Tribune des Orateurs et le banc des Ministres à la Chambre des Députés; Pupitre du banc des Ministres.--Académie des Sciences.* (Suite.)--**Don Graviel l'Alferéz.** Fantaisie maritime par M. G. de la Landelle. (Suite et fin.) *Une Gravure.*
Théâtres. *Une Scène de Carla et Carlin.--Chinoiseries. Deux Gravures.--Bulletin bibliographique.--Bronze. Une Gravure.--Amusements des Sciences. Deux Gravures.--Rébus.*

Courrier de Paris.

Mais où sommes-nous, bon Dieu? tout est sombre et sinistre: les bruits de la ville, les nouvelles du dehors n'apportent à la curiosité publique que des faits déplorables ou sanglants!--Vous sortez de votre lit le matin, enveloppé de votre robe de chambre ouatée, les pieds dans vos pantoufles, le teint frais, la bouche souriante, l'œil calme et doux, comme un honnête homme qui a dormi la grasse matinée, avec un cœur léger et une conscience en repos; vous voici dans votre fauteuil à bras, au coin d'un feu joyeux, remuant dans votre cerveau les idées les plus aimables et les plus sereines, et aimant toute la nature, comme dit la chanson de Lantara.--Cependant vous prenez votre journal du matin, vous en brisez l'enveloppe légère, et d'un œil curieux vous y cherchez les nouvelles récentes de ce monde charmant, de ce délicieux univers dont vous êtes amoureux; tout à coup votre regard s'attriste, votre visage s'assombrit, vous pâissez, vous rougissez tout à la fois; une invincible tristesse s'empare de toute votre personne, et au lieu d'un air de fête, comme tout à l'heure, vous avez un air d'enterrement.



Vue du Pont de Beaucaire, emporté par un coup de vent.



Perte du navire *l'Elberfeldt*.

C'est qu'en effet, depuis quelque temps, tout journal est une véritable nécropole, un champ de meurtres et de ruines, une forêt de Bondi, où il n'est pas sain de passer seul et sans armes. Le lecteur qui s'aventure imprudemment dans la contrée des *Nouvelles diverses*, tressaille à chaque pas et court risque

de la vie; ici un bandit s'introduit dans la maison d'un millionnaire, et laisse après lui un coffre-fort brisé et un cadavre étendu sur les dalles; là deux pauvres vieilles femmes tombent sous les coups d'un assassin; tous les jours du sang, tous les jours des crimes hideux, tous les jours des crânes fendus, et le vol se glissant dans les demeures et y introduisant le meurtrier à l'œil hagard.-- Hier c'était la veuve Sénepart, aujourd'hui le banquier Donon-Cadet, demain l'Anglais Ward; chaque semaine a son forfait, son bourreau, sa victime; et les journaux ne manquent pas de vous donner, avec une exactitude qui fait dresser les cheveux sur la tête, les plus minutieux et les plus horribles détails de ces effroyables aventures.--En vérité, en lisant les feuilles du matin, on se tâte pour s'assurer si on n'a pas reçu quelque coup de couteau ou de poignard, et peu s'en faut qu'on ne crie: «A la garde!» La main de la justice saisissant le crime, la loi le frappant de son glaive, ne semblent plus même inquiéter le criminel. L'infortuné sculpteur P... a été frappé de dix coups de stylet par son apprenti, qui venait d'assister au supplice de Poulmann: et peut-être quelque assassin en expectative se prépare à suivre assidûment les débats de l'affaire Ducros, le meurtrier de madame Sénepart, qui commenceront la semaine prochaine. Ne sont-ce pas là des faits épouvantables et qui attestent malheureusement qu'il y a, à côté de notre monde de mœurs si faciles et si douces, je ne sais quelle race féroce de damnés toujours armée et toujours menaçante? Quel est le moyen d'apporter la lumière à ces âmes ténébreuses et perdues? N'y en a-t-il aucun, et la société aura-t-elle toujours ses tigres, ses hyènes et ses chacals?

C'est peu des hommes; les choses se mettent de la partie et jouent, à leur tour, des jeux effrayants et terribles; tantôt--et nous en avons eu tout récemment de douloureux exemples--c'est l'incendie qui allume ses flammes dévorantes et détruit de riches manufactures; le pâle ouvrier, sans travail et sans pain, erre sur les décombres fumants; tantôt c'est l'inondation,--les récits publics l'attestent,--qui promène sur les campagnes et sur les villes ses irrésistibles fureurs; les hameaux disparaissent, la campagne est dévastée; des cadavres d'hommes et de maisons flottent à la surface des vagues déchaînées; l'inondation, fléau cent fois plus avide et plus insatiable que le dévorant incendie! En vain la prévoyance humaine s'efforce d'opposer un obstacle à cet ennemi sans frein; il rugit, il s'agite avec rage, et brisant, comme une paille fragile, la digue la plus solide, répand la peur, la mort, le désastre de tous côtés.--Plus loin, c'est l'ouragan qui gronde; l'ouragan, à qui rien ne résiste; l'ouragan, monstre aux effroyables tourbillons, qui déracine les arbres dans sa course haletante, abat les hautes tours et les hauts clochers, emporte les toits et les murailles, fait crouler les arches des ponts et les engloutit, dans les fleuves.--Qui n'a tressailli d'épouvante en entendant la récente nouvelle de la ruine du pont de Beaucaire, qu'une trombe furieuse a fait voler dans les airs et dispersé par débris, laissant des cadavres sur la rive.

Voilà les faits sinistres qui occupent la ville depuis quinze jours, et se mêlent au bruit de ses fêtes; l'élégant Paris ne s'en amuse pas moins et continue de courir le bal.--Des pauvres gens inondés, noyés, ruinés, assassinés, incendiés, mais savez-vous une c'est affreux, ma chère!--A propos, dansez-vous la polka?

Rien n'est plus intéressant, en effet, que la polka; rien ne cause en ce moment des émotions plus profondes, rien, pas même l'aventure du navire hollandais *l'Elberfeldt*.--Le navire était en route pour l'Angleterre, sous le commandement du capitaine Stranach; il avait à son bord M. Busch. En approchant des côtes, M. Busch fit observer au capitaine Stranach que, depuis quelques instants, le navire tressaillait en marchant. Pour M. Busch, navigateur habile, ce tressaillement était le signal d'une prochaine catastrophe; M. Burch prévoyait que le bâtiment, construit en fer, ne tarderait pas à s'entr'ouvrir: «Alerte! capitaine; faites préparer les embarcations! alerte! alerte!»

A peine l'alarme était-elle donnée qu'on entendit un craquement épouvantable; M. Busch avait dit vrai: *l'Elberfeldt* venait de se rompre par le milieu, en deux parts égales. «Nous sommes perdus! s'écria l'équipage.--Arrêtez les machines! hors les embarcations!» répliqua M. Busch; et en même temps il se jeta dans le canot avec deux hommes et le fit amener. Le vent soufflait avec violence; cependant M. Busch, avec un rare sang-froid et une grande habileté, maintint le canot le plus près possible de l'arrière du navire; en même temps il criait au capitaine Stranach de se jeter à la mer avec un aviron, afin d'éviter d'être écrasé entre l'arrière et l'avant, qui se rejoignaient en s'abîmant.

Ce fut alors un moment suprême et terrible; le navire sombra; les chaudières, écrasées par le choc des deux parties du bâtiment, lancèrent, dans les airs d'immenses nuages de vapeur et des jets d'eau bouillante; enfin, au milieu de ce vaste tourbillon de flamme et de fumée, *l'Elberfeldt* disparut dans l'abîme béant, après une horrible explosion; spectacle effrayant et grandiose!

Aussitôt M. Busch s'avança sur le champ du désastre, pour sauver les victimes; la première qu'il recueillit fut le capitaine Stranach, qui se tenait sur l'eau,

soutenu sur un débris flottant de *l'Elberfeldt*; après le capitaine, M. Busch sauva les matelots: l'équipage se composait, de treize hommes, trois seulement périrent dans cette fatale journée. Pendant quatre heures, le canot portant M. Busch, le capitaine Stranach et leurs compagnons, flotta au caprice des vents sur une mer agitée et sombre; la Providence envoya enfin à leur rencontre le navire, *la Charlotte*, qui les prit à son bord et les mit à l'abri de tout danger.

J'ai entendu raconter cette catastrophe de *l'Elberfeldt*, beaucoup mieux que je ne le fais, dans un bal charmant, par une femme fine et blanche, au doux regard, aux lèvres roses, aux dents d'ivoire, à la taille de guêpe, à la jambe de biche, au petit pied de fée, qui se leva en souriant, après le récit terrible qu'elle venait de faire, pour se livrer aux bras d'un valseur acharné; je pensais, en la voyant si ardente au plaisir, que toutes ces frêles et intrépides petites Parisiennes valseraient encore, valseraient toujours, alors même qu'une voix leur crierait, comme M. Busch au capitaine Stranach: «Prenez garde, la mort est sous vos pieds; le sol tressaille, et la salle de bal va s'entr'ouvrir, s'écrouler et vous engloutir!»

Il y a aujourd'hui à Paris un homme dont on parle certainement beaucoup plus que de tous les hommes de génie ou de talent de notre époque; cet homme a un crédit immense, une réputation prodigieuse; son nom est dans toutes les bouches; il n'est question que de lui du matin au soir: «Eh bien! l'avez-vous vu? Vous êtes-vous entendu avec ce personnage merveilleux? Veut-il, ou ne veut-il? irez-vous le trouver, ou daignera-t-il venir chez vous?» Telles sont les questions qu'on échange de tous côtés; ni Mirabeau ni Napoléon n'ont excité une pareille rumeur et obtenu un tel crédit.--Le nom de ce prodige, s'il vous plaît?--Ce prodige se nomme Cellarius. Vous me regardez d'un air ébahi; quoi! vous ne connaissez pas Cellarius? Mais qui êtes-vous? mais que faites vous? mais d'où sortez-vous? Quand on vous parle de Cellarius, faire cette mine d'ignorant et de débarqué de Pontoise! en vérité, c'est à ne plus oser dire qu'on est de vos amis! c'est à vous tourner le dos! c'est à vous mettre à la porte! c'est à vous fuir d'une lieue à la ronde!

Apprenez donc, et ne l'oubliez pas, que Cellarius est un homme... ah!... un homme dont... un homme que... un homme... c'est un homme enfin... qui donne des leçons de polka! Il n'y a guère qu'un mois que la polka fait tourner la tête ou plutôt la jambe à nos lionnes, depuis la jeune lionne aux crins noirs et blonds, aux reins souples et cambrés, jusqu'à la lionne émérite pourvue d'une fausse crinière, jusqu'à la lionne efflanquée et édentée. Ce mois a suffi pour élever Cellarius au-dessus de la colonne; Musard n'est plus qu'un drôle; Cellarius va mettre l'empereur Musard à bas de son piédestal! Cellarius n'était rien hier, il est tout aujourd'hui.

Vous jugez de l'air de Cellarius et des allures qu'il se donne; mais, après tout, comme le grand Cellarius n'a pas le don d'ubiquité, et qu'il ne saurait être en même temps partout où on le demande, il se partage le plus qu'il peut, et se loue, au quart d'heure, à la demi-heure, à l'heure, je ne dirai pas à la course, un personnage de l'importance de Cellarius ne prend pas la peine de se déranger; on vient chez le grand homme. Baronnes, duchesses, comtesses, marquises, femmes de banquier, femmes de notaire, femmes d'agents de change y abondent, et heureuses celles qu'il veut bien recevoir! Cellarius a répondu hier au valet de chambre d'une comtesse! «Dites-lui que je n'ai pas le temps, et qu'elle me laisse tranquille!» au groom d'une marquise: «Peut-être;» au chasseur d'une princesse: «J'y songerai;» au premier gentilhomme d'une impératrice: «Qu'elle attende.»

Quant au prix de ses leçons, le grand homme est modeste; il y a six semaines, il demandait vingt francs par heure; c'était le commencement de sa célébrité, le tarif s'est accru depuis, en proportion de sa renommée; et avant un mois, si la mode du Cellarius ne se ralentit pas, nous vous apprendrons probablement qu'un quart d'heure de polka du danseur Cellarius est une denrée hors de prix que l'on n'obtient plus qu'en déposant un cautionnement de 100,000 francs chez le concierge.

Je demande pardon à Jeanne d'Arc de la faire intervenir dans ces passe-temps mondains; la chaste, simple et pieuse Jeanne va se trouver bien déplacée au milieu de ces têtes légères et folles de polka; mais elle m'absoudra en faveur de ma bonne intention, qui est de rendre justice au talent d'un poète et à une œuvre distinguée: le poète s'appelle Porchat, et il est de Lausanne; l'œuvre, qui a pour titre: *la Mission de Jeanne d'Arc*, vient de paraître à la librairie Dubochet, rue de Seine. Sous ce litre, *la Mission de Jeanne d'Arc*, on pourrait soupçonner quelque épopée en vingt-quatre chants; il n'en est rien, et nous ne prenons pas notre lecteur en traître; c'est d'une tragédie qu'il s'agit, d'une tragédie en cinq actes, tragédie accueillie avec honneur au comité du Second-Théâtre-Français, et qui devait tenter les chances de la représentation publique. M. Porchat a préféré céder à des considérations qui font l'éloge de sa

modestie et de sa délicatesse, et retirer sa tragédie pour ne pas faire concurrence à des œuvres présentées sous le même nom et le même sujet, et ne pas nuire à des droits antérieurs. Après quoi, M. Porchat s'est heureusement décidé à livrer sa Jeanne d'Arc à l'impression.

Nous venons de lire cet ouvrage intéressant et consciencieux, et c'est en toute sincérité que nous regrettons que la Jeanne de M. Porchat n'ait pas jusqu'au bout poussé l'aventure et récité sa poésie en face de la rampe, au lieu de la faire brocher ou relier pour toute fortune; sans nul doute, Jeanne aurait réussi. Des caractères bien étudiés, un style clair et élégant, de nobles idées, des sentiments vraiment français, un drame émouvant et varié, n'est-ce donc rien? Nos auteurs, même ceux en crédit, nous font-ils souvent de tels présents? et sommes-nous si fort gâtés par eux qu'il faille ne pas tenir compte à M. Porchat des honorables qualités de sa tragédie? Eh bien! si on ne peut pas entendre cette *Jeanne* au théâtre, du moins peut-on la lire au coin de son feu. Qu'on lise donc la Jeanne de M. Porchat, on verra que certains de nos poètes, qui donnent aussi dans le tragique, feraient sagement d'entreprendre un petit voyage à Lausanne.

Nous avons entre les mains une lettre de madame Cinti-Damoreau datée de La Havane; elle annonce son retour à Paris pour les premiers temps de 1845. Pour revenir, il faudra que madame Damoreau s'arrache aux ovations que l'Amérique multiplie sous ses pas. Il ne s'est rien vu de tel depuis le passage de Fanny Ellsler. La voie de madame Damoreau produit là-bas le même enthousiasme que le pied de l'adorable Fanny avait partout soulevé. De Philadelphie à Baltimore, de Washington à Richmond, de Richmond à Charlestown, la voix mélodieuse a séduit les plus rebelles. Artot, comme on sait, accompagne madame Damoreau et partage sa course triomphale. Les villes envoient des députations; les sociétés offrent des fêtes. A Charlestown, après le concert, la foule, s'échappant bruyamment par toutes les issues du théâtre, reconduisit les artistes jusqu'à leur hôtel, au milieu des *vivat*, et à la lueur de mille flambeaux.--A La Havane, où ils arrivèrent le 13 janvier, après une traversée périlleuse, ils étaient attendus avec une telle impatience, que le port se trouva tout à coup couvert d'une immense multitude pour les recevoir. Le 17 janvier eut lieu leur premier concert. On se battait aux portes; on se ruait dans la salle par flots précipités. Le journal havanais, voulant peindre le succès obtenu par la cantatrice à cette première soirée, dit: «Ce n'était pas un torrent, mais un Niagara d'applaudissements.» Un feuilleton de Paris transporté à la Havane n'aurait pas trouvé mieux.

--Du reste, après les bruits d'inondations, d'incendies, de meurtres et de polka, il n'a été question ici, depuis huit jours, que de fortifications, de patentes et de Pomaré. Décidément la semaine a été mauvaise.

--Le Théâtre-Italien de Saint-Pétersbourg a fait sa clôture le dimanche (6) 18 février dernier, le dernier jour du carnaval des Russes. Jamais plus magnifique représentation n'avait eu lieu à Paris ou à Londres durant les plus belles années des directions Severini ou Laporte. On jouait quelques scènes des *Puritani* pour Tamburini, et la *Sonnanbula* pour Rubini et madame Viardot-Garcia... «La salle était plus que pleine, nous écrit notre correspondant, on s'y était amoncelé; quant à vous raconter tout ce qui s'est fait à cette représentation vraiment *étonnante, et mémorable*, je ne sais comment m'y prendre. Il y avait, entre le public et les artistes, cet échange du besoin d'être regretté qui fait que chacun se surpasse; jamais madame Viardot et Rubini n'avaient chanté et joué avec autant de verve et de pathétique; on pleurait dans la salle et sur le théâtre. Pour vous donner une idée de l'enthousiasme général, et de la manière dont on cherchait à le témoigner, il me suffira de vous dire qu'ici, et dans cette saison, la scène a été littéralement couverte, à plusieurs reprises, de bouquets et de couronnes. Un seul fleuriste en a vendu pour 1,400 roubles. Il y a eu au moins 50 *rappels*. A la fin du spectacle toute la salle se tenait debout, les femmes agitant leurs mouchoirs, les hommes leurs chapeaux, c'étaient non des *bravi* et des battements de mains, mais des *hurras* et des trépignements universels. Cette scène étrange n'a fini que lorsqu'on a pris le parti de relever le lustre et d'éteindre la rampe; il n'y a que l'obscurité qui a fait partir enfin le public. Une demi-heure après, quand les artistes sont sortis, ils ont trouvé une foule immense qui les attendait à la porte pour les applaudir une dernière fois... et cependant il faisait un froid dont on n'avait pas eu d'exemple depuis dix ans (30 degrés Réaumur). Pendant cette nuit même, *vingt-deux personnes sont mortes gelées dans les rues*, n'ayant pas été relevées à temps par les rondes de police, qui en ont sauvé bien d'autres.» La saison prochaine promet d'être encore plus brillante que celle de cette année. Rubini, Tamburini et madame Viardot ont renouvelé leurs engagements. Madame Viardot, qui a obtenu de si éclatants succès, et qui a joué quarante fois en trois mois et demi, aura, nous assure-t-on, près de 30,000 fr. par mois.--On espère que Lablache se décidera à signer à Londres le brillant engagement

qui lui a été proposé.

Fragments d'un Voyage en Afrique (I).

(Suite et fin.--Voir t. II, p. 358, 374, 390 et 410; t. III, p. 6.)

Note 1: La reproduction de ces fragments est interdite.

Nous ne suivrons pas l'auteur de ces fragments dans le récit des causes qui avaient amené la sanglante catastrophe de son malheureux ami. Le lecteur est pressé sans doute de savoir de quelle manière l'auteur a pu lui-même échapper aux périls que sa téméraire entreprise attirait sur sa tête au moment où les hostilités venaient de recommencer contre l'émir.

.....

A tout prix je voulus quitter Tazza, où je me sentais mourir peu à peu. Tandis que je rêvais aux moyens de m'éloigner, le ciel, touché de mes peines, fit passer dans la ville une caravane qui s'en retournait au Maroc. Ni les dangers que j'allais courir en m'enfuyant du pays sans y être autorisé par l'émir, ni les fatigues du voyage ne purent m'arrêter! Pour moi il n'y avait que deux partis à prendre: mourir ou reconquérir ma liberté. Le moment propice, le camp en désordre, la population effrayée, secondèrent mon dessein. Je me procurai deux chameaux, et je me fis associer, avec Ben-Oulil, à la caravane.

Je ne puis dire ici ce que je ressentis dès que nous eûmes dépassé les portes de Tazza; il est des impressions qu'aucune langue ne rend bien. La souffrance et la sombre atonie de mon âme s'effacèrent peu à peu pour la laisser s'ouvrir à l'espérance. J'étais presque heureux, et je ne songeais plus guère au meurtre commis sous mes yeux (tant l'homme est égoïste!), lorsqu'un nouvel accident faillit me replonger dans toutes mes terreurs. On sait qu'il faut traverser sept fois la Mina (la Blonde) avant d'atteindre Mascara. Les eaux de cette rivière sont très-basses en été, mais l'hiver les rend dangereuses; son sein, gonflé de tous les torrents qui se précipitent des montagnes, s'élève et franchit souvent les limites que lui imposa la nature. La Mina rappelle assez exactement notre Rhône, dont les flots couvrirent tant de fois les belles plaines du Midi. Quoique nous fussions alors au mois de juin, le passage de la rivière présentait de graves difficultés; il avait plu beaucoup les jours précédents, et la Mina mêlait ses eaux débordées aux mille petits ruisseaux qui sillonnent le bassin du Chéelif. Au troisième bras la caravane s'élançait au galop des chameaux, lorsque Ben-Oulil perdit l'équilibre et disparut dans le gouffre. Nous ne nous aperçûmes de l'accident qu'en voyant son chameau débarquer seul sur le bord opposé.

J'appris en passant à quelques lieues de Tekedempt, qu'une cinquantaine de prisonniers français étaient détenus dans la forteresse; on les employait, dit-on, aux travaux les plus rudes et les plus abjects; aucun outrage ne leur était épargné. Quelques-uns travaillaient à la manufacture d'armes. Il y avait, en outre, en ville deux femmes et quatre enfants qui partageaient le logement de la famille d'Abd-el-Kader, ainsi que deux Alsaciennes qui avaient été laissées par un Européen en garantie de quelques fonds qu'il devait à l'émir. Ces otages n'ont pas été réclamés depuis.

Sur la ligne qui conduit à Mascara, on trouve plusieurs villes, entre autres Mysouna, Tyliouan et Callah. La première est perchée sur la crête d'une montagne; elle compte un millier d'habitants, presque tous hommes lettrés, c'est-à-dire lecteurs du Koran (on est lettré chez les Arabes lorsqu'on explique le livre du Prophète). Les Mysouniens ne s'inquiètent point de ce qui se passe autour d'eux. Tyliouan, petite cité en ruines, occupe le fond d'un vallon. Des monts élevés la couronnent; elle a de six à sept cents habitants lettrés et fanatiques qui abhorrent, non-seulement les Français, mais tous les Européens en général. Callah n'est qu'un petit douair auquel on a généreusement donné le nom de ville; quelques cabanes couvertes de chaume éparpillées sans ordre dans une plaine resserrée entre deux chaînes de montagne, quelques jardins, une forteresse ou, pour être plus exact, une tour délabrée, tel est Callah. Il est à remarquer cependant que les quatre cents Arabes qui l'habitent sont assez industriels. Il s'y fabrique de beaux tapis de pied, dont les Marocains et les citoyens de Fez font le principal objet de leurs spéculations. On obtient ces objets à vil prix sur les lieux, tant la misère y est grande! Les populations de Mysouna, Tyliouan et Callah sont administrées par Hadji-Mustapha. Elles ne fournissent que des cavaliers à la guerre sainte. On peut recruter dans ces villes environ huit mille combattants qui suivent la bannière de Mouloud-ben-Aratch. On conçoit aisément les motifs de la haine qu'elles nous portent, car elles appartiennent à la tribu d'Abd-el-Kader. L'égoïsme, l'amour-propre et

l'intérêt lui ont fait parmi elles des serviteurs dévoués.

Juillet dardait sur nous ses rayons dévorants lorsque nous traversâmes Mascara. Cette ville n'avait alors que fort peu d'habitants; on désertait ses marchés; c'est à peine si on y rencontrait quelques citoyens venus de Fez pour vendre des objets dont le pays était privé depuis que l'émir avait, par un édit, prononcé la peine capitale contre quiconque achèterait ces objets dans nos ports. Les habitants de Mascara, réduits à la misère, s'étaient jetés dans les montagnes ou retirés à Tekedempt. Ceux qui étaient restés les derniers expédiaient déjà leur bagage et n'attendaient qu'un ordre du sultan pour abandonner leurs foyers: on s'attendait à voir paraître d'un instant à l'autre les colonnes françaises. Le kalifat était sorti de la ville il avait posé son camp sur la rive droite de la Mina, à une journée de marche vers l'est. Tout ce qui, dans la ville, appartenait au gouvernement venait d'être dirigé sur Tekedempt. La contrée était en un mot sur un qui vive continu; de toutes parts on voyait surgir des cohortes arabes. D'après nos calculs, nous avons vu défiler devant nous plus de quatre mille cavaliers marchant au secours de l'émir. La canonnade retentissait du côté de Milianah, et les vieux échos de l'Atlas apportaient jusqu'à nous ces bruits formidables. Nous marchions épouvantés par des détonations pareilles au bruit du tonnerre. Nous apprîmes ensuite que les Français s'étaient emparés de Milianah sans avoir été inquiétés par les Arabes. Ceux-ci perdirent encore beaucoup de monde dans l'affaire de la vallée du Chélif, qui eut lieu immédiatement après.

De Mascara à Tlemcen, la route est pittoresque et très-accidentée; on parcourt de longues chaussées formées par les pentes des chaînes, puis on traverse l'Hamman et le Sigg, fleuves qui se jettent dans la mer, au golfe d'Arzew, après avoir réuni leurs eaux à celles de l'Habra. Le Sigg coule aux pieds des Dj. Karkar, monts boisés que le voyageur traverse et d'où il découvre Tlemcen et toute la province. A notre droite, dans la direction du désert d'Angad, est Saïda, fort bâti par Bou-Hamidy, d'après l'ordre d'Abd-el-Kader. On met deux jours pour se rendre du Tlemcen à Saïda. Ce dernier point est, au dire des indigènes, l'un des plus importants et des plus inaccessibles de l'armée arabe; il sert de dépôt à Tlemcen; on y compte de deux à trois cents cabanes. Les prisonniers indigènes y sont en grand nombre, et Bou-Hamidy ne les rend à la liberté que sur rançon. Les déserteurs français qui, fatigués du service de l'émir, essaient de pénétrer dans le Maroc, sont arrêtés souvent à la frontière et conduits à Saïda. Là, on les asservit aux travaux les plus rebutants, et on commence par les gratifier de trois cents coups de bâton; ils en reçoivent mille après une seconde tentative d'évasion; à la troisième, ils sont décapités.

Tlemcen offrait alors le même vide que Mascara; des spéculateurs de Fez y tenaient la bourse et le marché. La ville était triste; un morne silence pesait sur ses murs abandonnés; les denrées et le pain surtout, qui s'y vendait autrefois à vil prix, étaient cotés à un taux exorbitant; tout y était, du reste, de mauvaise qualité. Abd-el-Kader avait chassé les juifs de la ville sous prétexte qu'ils entretenaient des relations avec les Français, et qu'ils les appelaient à eux. C'est dans la province de Beni-Smie, à trois journées de marche au sud de Tlemcen, qu'ont été envoyés ces malheureux parias. La plupart auront succombé dans l'exil, les riches par le poignard, les pauvres par la faim.

Après deux mois d'une marche pénible, et qu'une énergie surhumaine a pu seule me faire supporter, j'arrivai à Fez. J'avais traversé tour à tour Tetouan, Ouched et Tezas. Je passai dix-huit jours dans la capitale du royaume de Fez. C'est à juste titre qu'on l'a surnommée le Paris de l'Afrique septentrionale; elle renferme environ cent mille, habitants dans ses larges murailles. Les maisons sont assez bien bâties et le commerce y a pris, depuis quelques années, un grand développement. Le panorama que présente la ville, sa vaste étendue et son aspect éminemment militaire, tout concourt à en faire une cité magnifique si on la compare aux autres villes africaines. Dès que je fus remis de mes fatigues, je me remis en route pour Tanger, où j'entraï après six jours de marche, en passant par Alcassar. Alors seulement je pus me dire tout à fait sauvé, car, de là, je défiais les cavaliers d'Abd-el-Kader et la haine de ses tourmenteurs. Je faillis m'évanouir en voyant le pavillon national qui étendait ses couleurs protectrices sur une des maisons de Tanger. Le drapeau, c'est la patrie! le nôtre flottait sur la demeure du consul. Je reçus de ce fonctionnaire l'accueil le plus distingué, et, vers le milieu de septembre, je pris passage sur un navire qui faisait voile pour Marseille. Quelques jours plus tard, je mis le pied sur une terre que je ne comptais plus revoir, et, cédant aux transports de mon âme, je me jetai à genoux et je remerciai le ciel de ma délivrance.

Paris Souterrain.

II.

En pénétrant de plus en plus profondément dans les entrailles de la terre, nous devons nous attendre, dans le cours de notre voyage sous-parisien, à rencontrer bien des objets étranges et nouveaux pour nous. Au reste, il n'est pas de Colomb aventureux, à la recherche de terres inconnues, qui ait été plus surpris de ses propres découvertes, que ne le fut mon jardinier quand il eut pour la première fois connaissance de ces régions ignorées. Mon jardin était situé près du Luxembourg, et il s'y trouvait un puits excessivement profond. Je ne sais par quel hasard l'un des seaux s'accrocha si bien à un crampon de fer qui se trouvait fiché dans le revêtement, à une trentaine de pieds de profondeur, que toute la journée se consuma en vains efforts pour l'arracher de cette position périlleuse. Désespéré, le brave jardinier, à demi penché dans le puits, s'écria, à bout de patience: «C'est le diable qui l'a mis là! Pardieu, que le diable l'en ôte!

--Voilà! voilà! brave homme!» répondit une voix caverneuse résonnant dans le puits. Et en même temps une main sortant du mur décrocha le seau, tandis qu'une tête à forme humaine regardait l'imprudent jardinier en tirant la langue avec un ricanement effroyable. Le pauvre homme, stupéfait, pensa perdre connaissance. Heureusement que la terreur le fit tomber à la renverse; sans cela il eût été rejoindre le seau au fond du puits.--Et il resta persuadé fort longtemps qu'il avait vu le diable en personne.

Son aventure n'avait pourtant rien de diabolique; c'était un charitable gnome, ou habitant de la deuxième ville souterraine, qui lui avait rendu en passant ce petit service.--Et, en parcourant à notre tour ces nouvelles régions, nous allons voir que rien n'était plus facile.--Auparavant, pour bien comprendre notre itinéraire, il faut jeter un coup d'œil sur la composition géologique du monde que nous allons visiter.

Le sol sur lequel Paris est bâti se compose de couches superposées de nature et d'épaisseur différentes. Bien qu'elles varient un peu de distance en distance; que les brouillages, forages, ciblage, selon le langage de carriers, et autres accidents causés par l'action des eaux interrompent partiellement les lignes, cependant l'ordre général est le même, et les grandes masses subsistent toujours dans la même distribution. Aussi ce sont elles que nous allons indiquer, telles qu'elles se trouvent sous Paris et vers la plaine de Montrouge.

A la surface existe une couche de terre végétale, de sable d'atterrissement et de terres de transport dont l'épaisseur varie de 2 à 5 mètres; au-dessous, et sur une épaisseur un peu plus faible, des marnes coquillières très-fréquemment gypseuses; plus bas, des marnes, calcaires, spathiques, quartzes, gypseuses, qui ont plus de 8 mètres de profondeur, et qui reposent sur du calcaire marin (pierre à bâtir) dont l'épaisseur, beaucoup plus considérable, dépasse souvent 16 mètres. Le calcaire est divisé lui-même en près de 45 couches de diverses natures dénommées différemment par les carriers, et dont les unes sont exploitées de préférence aux autres. Au-dessous de ces couches de calcaire se trouvent onze à douze couches d'argile plastique, séparées par de petits lits de sable, dans chacun desquels existe un niveau d'eau plus ou moins abondant. Les argiles atteignent la masse de craie dont l'épaisseur a été longtemps inconnue, et qui n'a été percée que par le forage du fameux puits artésien de Grenelle. Or, sous la presque totalité des quartiers situés sous la rive gauche de la Seine, la masse de pierre à bâtir n'existe plus. Elle a été exploitée et enlevée; en sorte qu'il ne reste plus à la place qu'une immense excavation. Nos ancêtres, ayant besoin de pierre, ont tant et si bien creusé sous leurs pieds, que ce qui était dessous est monté dessus peu à peu, au risque d'y descendre péle-mêle en un seul jour.

Il faut cependant être de bonne foi. Lorsque Paris était renfermé dans la moitié de l'île de la Cité, ou même plus tard, lorsque ses maigres faubourgs atteignaient à peine la forteresse du Louvre, ses habitants pouvaient aller en toute sécurité chercher des pierres au milieu des bois et des marais, sans présumer que la bonne ville, après avoir brisé quatre enceintes crénelées, bâtirait sur le sol d'où ses matériaux étaient sortis. Mais nous, témoins de cet agrandissement continu, nous continuons avec insouciance à creuser à nos portes. Nous exploitons les carrières d'Issy, de Passy, de Clarenton, etc., etc.--Et puis nous viendrons blâmer nos ancêtres!--Il est vrai, pour rendre à chacun la justice qui lui est due, que les carrières exploitées aujourd'hui le sont avec plus d'art et de prudence, et ne doivent plus faire craindre les accidents que représentent souvent celles qui remontent aux premiers temps de la ville de

Paris.

En effet elles existaient déjà certainement lors de l'occupation romaine. Sur le clos Saint-Victor se trouvait l'emplacement des arènes, de l'ancien amphithéâtre, et il avait été probablement établi dans une grande carrière exploitée primitivement à ciel ouvert, dont les excavations avaient préparé favorablement le sol. On a reconnu en outre d'une manière positive que les pierres du palais des Thermes, habité par l'empereur Julien, sont en *cli quart*, selon le terme employé par les carriers pour désigner une sorte de liais dur qui se trouve dans les carrières du faubourg Saint-Marceau.

Les premières carrières avaient été exploitées à ciel ouvert; et c'est ainsi qu'a été formée l'excavation qui porte le nom de Fosse-aux-lions, près de la barrière Saint-Jacques. Du moment que ce système devint trop pénible par l'épaisseur croissante de la couche supérieure, les travaux furent continués à l'aide de galeries souterraines conduisant à de grandes excavations, le plus souvent irrégulières, et soutenues par des piliers réservés dans la masse. Les excavations varient nécessairement de hauteur, suivant l'épaisseur des bancs. Habituellement elles ont de 5 à 6 mètres; quelquefois, cependant, elles s'élèvent fort au-dessus.

Ces travaux se continuèrent ainsi pendant plusieurs siècles sans surveillance, sans méthode, au gré du caprice des travailleurs. Souvent même les carriers, dans leur insouciance, creusèrent au-dessous des premières excavations, formant ainsi plusieurs étages de carrières suspendues les unes au-dessus des autres. Le danger devenait d'autant plus grand, que ces travaux étant successivement abandonnés, la mémoire s'en perdait, les galeries s'obstruaient; et le sol, ainsi miné de toutes parts, se couvrait de lourdes constructions. Cependant l'état de ces carrières oubliées depuis des siècles, s'aggravait de jour en jour: la faiblesse des piliers établis provisoirement pour la sécurité des ouvriers pendant la durée des exploitations, leur écrasement, l'affaissement du ciel des carrières dans beaucoup d'endroits, et, plus que cela encore, l'enlacement funeste des galeries chevauchant les unes sur les autres; de sorte que les piliers des étages supérieurs portant souvent à faux dans les vides des étages inférieurs, tout devait amener de grandes et inévitables catastrophes. Les nombreux accidents qui se succédaient à des intervalles de plus en plus rapprochés, n'éveillaient toutefois l'attention de l'autorité que vers la fin de l'année 1776. Alors on ordonna la visite générale et la levée des plans de toutes les carrières.

On reconnut alors toute l'étendue du péril; et aussitôt que ce travail fut terminé (1777), on créa une compagnie d'ingénieurs spécialement chargée de la consolidation des voûtes. Les mesures étaient devenues tellement urgentes, que le jour même de l'installation du premier inspecteur général, une maison de la rue d'Enfer fut engloutie à 90 pieds au-dessous du sol.

Les ingénieurs entreprirent leurs travaux avec promptitude, et les continuèrent avec persévérance et habileté. La plus grande partie des carrières fut consolidée, et ce résultat fut dû au zèle et à l'habileté déployés par M. Héricart de Thury, chargé de la direction de ce travail. Chaque galerie souterraine correspond à une rue de la surface du sol, formant ainsi, dans ces profondeurs, une représentation déserte et silencieuse de la ville peuplée et bruyante qui s'élève au-dessus. Rien ne manque à cette représentation, à cette contre-épreuve de la capitale, pas même les murs d'enceinte et le service de l'octroi. Des murs d'enceinte ont été élevés à l'aplomb de ceux qui existent à la superficie; car de hardis fraudeurs s'étaient fait dans les carrières des passages à couvert de l'inquisition municipale. Il a fallu y remédier; et une ligne de murs, baptisés *murs de la fraude*, sépare les carrières intra-muros de celles de la banlieue.

Les carrières présentent en effet une étendue considérable. Tous les coteaux, depuis les hauteurs de Châtillon et de Gentilly, sont excavés; et elles s'avancent sous Montrouge, Vaugirard et Paris, à l'est et à l'ouest, presque jusqu'à la rive méridionale de la Seine. Celles du nord sont plus circonscrites, et ne minent guère que les hauteurs de Passy et de Chaillot dans Paris, au moins on ne connaît positivement que celles-ci; mais on doit présumer qu'il en existe sous les plateaux de Clichy, de la Nouvelle-Athènes et du quartier Notre-Dame-de-Lorette, se reliant à celles de Montmartre, de même que sous les hauteurs de Ménilmontant et de Belleville.

Au reste, malgré les soins et la vigilance de l'administration, on est encore loin de connaître limites ces anciennes excavations. Dernièrement encore, les constructions d'une maison, rue Mézières, défoncèrent, en creusant les caves, le ciel d'une exploitation ignorée, et cet accident risqua d'entraîner la ruine des maisons riveraines; quelque temps auparavant, lors de la construction de l'église du Luxembourg, un fontis avait menacé la solidité d'une maison rue

Madame.--Toutefois on peut être assuré que la plus grande partie est reconnue et consolidée. On a pratiqué, de distance en distance, des puits de descente, qui permettent de les visiter à chaque instant et de les parcourir dans tous les sens.--Le plan indicatif ci-joint donne la situation de tous ces puits.

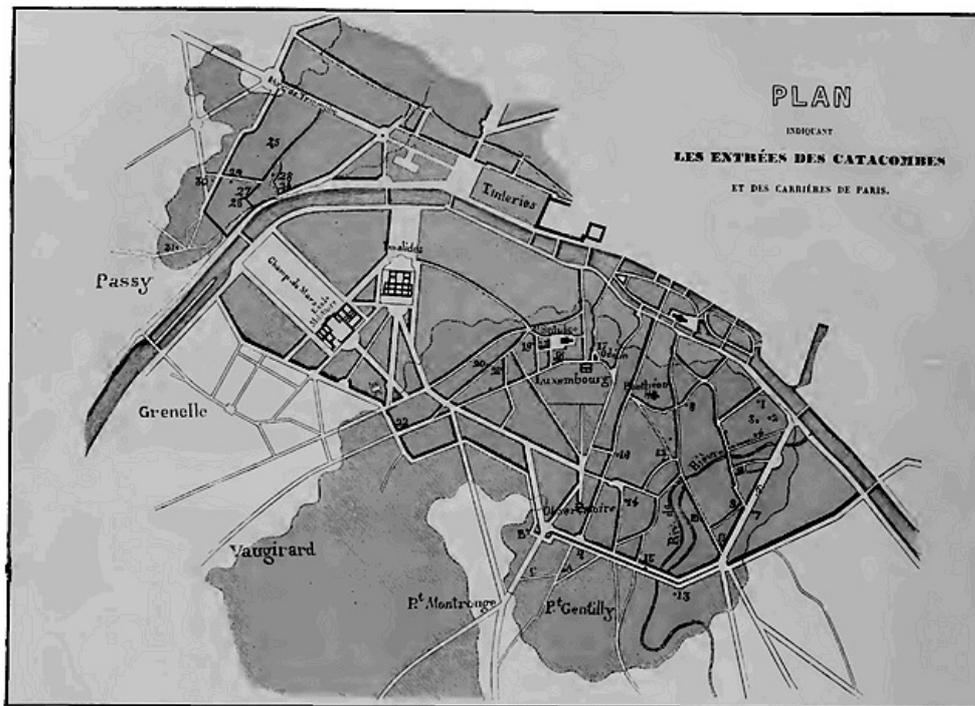
Outre ces escaliers et ces cheminées de descente, il existe encore d'autres moyens de communication entre les carrières et la surface du sol. Comme nous l'avons dit un peu plus haut, les premiers niveaux d'eau constants sur la rive gauche de la Seine sont dans les couches d'argile plastique au delà de la masse de pierre à bâtir. Aussi, partout où cette masse a été exploitée anciennement, des puits traversent les carrières pour chercher plus bas les sources qui les alimentent. Leur enveloppe de maçonnerie forme donc, dans les souterrains, autant de tours isolées dans lesquelles on a pratiqué des ouvertures, espèces de fenêtres qui servent à renouveler l'air des carrières et à faciliter les travaux. Idée fort ingénieuse, et qui est due, je crois, à M. le vicomte Héricart de Thury, auquel les carrières sont redevables de presque toutes les améliorations. C'est par une de ces ouvertures qu'un surveillant en tournée avait passé le bras secourable qui causa tant de frayeur à mon jardinier.

Au reste, cette sorte de frayeur surnaturelle et peu raisonnée est partagée avec moins de motifs encore par une foule de personnes. C'est dans les carrières que sont établies les Catacombes, et, à ce nom de *Catacombes*, une foule d'idées lugubres, un sentiment vague d'effroi ne se réveillent-ils pas dans l'esprit?

Beaucoup de personnes parlent des Catacombes sans les connaître, absolument comme les enfants parlent de Croque-mitaine et s'en effraient sans l'avoir jamais vu. Il y a dans leur nom une agglomération de syllabes si sombres, si retentissantes; leur son sourd et prolongé peint d'une manière si pittoresque ce qu'il veut exprimer, qu'en l'entendant seulement prononcer, l'imagination se forme l'idée de quelque chose de triste et de grand. Pour nous en assurer, nous allons y descendre.--N'oubliez pas la petite bougie de sûreté, les allumettes chimiques, ou le prudent briquet phosphorique: double précaution fort innocente, mais dont le principal défaut est d'être parfaitement inutile... et partons!

Nous suivons la longue rue d'*Enfer*: nous arrivons à la barrière d'*Enfer*. Touchante perspective pour des gens qui vont descendre aux Catacombes, et allusion pleine de délicatesse et de charité chrétienne pour les milliers d'individus que y sont ensevelis. Passons la barrière, et prenons à gauche. Nous sommes dans la *voie creuse*. En effet, nous marchons sur des abîmes. Cette petite maison, plus loin, s'appelle *la Tombe-Isoire* ou d'Isoard. Arrêtons-nous: c'est là l'entrée des Catacombes.--En vérité, dans tous ces noms, il y a un parfum de souterrains et de sépulcres qui surprend agréablement. C'est un à-propos charmant: et le hasard a bien heureusement ménagé cette accumulation de mots d'enfer et de tombeau. On ne saurait douter de l'endroit où l'on va.

Il existe une autre entrée dans le pavillon même de la barrière d'*Enfer*: mais elle est plus rapprochée et moins pittoresque. Entrons donc à la tombe d'Isoard.--Mais, d'abord, il serait peut-être curieux d'apprendre ce que pouvait être cette Tombe-Isoire ou d'Isoard. La tradition en est assez confuse. Selon les uns, cet Isoard était un fameux brigand qui désolait la campagne, et qui finit par être tué dans son repaire; mais cette légende semble passablement fabuleuse.



Il paraîtrait, toutefois, qu'il y a eu en cet endroit un ancien cimetière. Il est certain que ce domaine appartenait autrefois aux Templiers, et dépendait de la commanderie de Saint-Jean-de-Latran. Cette propriété fut acquise par l'État en 1760. On y découvrit, lors des premiers travaux des Catacombes, un escalier communiquant à des cryptes et souterrains qui avaient servi autrefois de sépultures, et peut-être de cachots, aux chevaliers de Saint-Jean et du Temple. On y voyait encore la trace des gonds et des ferrures de portes.--Vendue comme domaine national pendant la révolution, on en avait fait une guinguette avec bal champêtre. Aujourd'hui, elle est redevenue l'entrée d'une tombe.--Entrons-y.



Vue de l'Éboulement de la Galerie du Port-Mahon.

Une petite cour sablée, une porte cintrée, large et basse comme l'orifice d'une caverne... c'est là. Rassemblez vos esprits; écoutez l'allocution du gardien qui vous exhorte à descendre jusqu'en bas sans vous écarter, ni à droite ni à gauche, et de l'attendre sans faire un pas au bas de l'escalier, *dans le salon*. Plaisanterie inoffensive, qu'il accompagne d'un sourire aimable. Maintenant, comptons-nous bien avant de franchir le redoutable portique, et recevons, de trois en trois, une petite bougie allumée des mains du conducteur.--Nous commençons à descendre.

L'escalier est étroit et tournant. On ne peut y passer qu'un seul à la fois; et fussiez-vous quarante à descendre, vous pourriez toujours vous croire seul. Votre regard ne saurait atteindre ni celui qui vous précède ni celui qui vous suit. L'escalier achève en trois marches sa révolution sur lui-même. Ajoutez à cela l'air humide et froid du souterrain, l'obscurité profonde, le retentissement étouffé de la moindre parole entre ces deux murs de pierre, qui vous enferment et vous touchent, ce vertige de tourner sans cesse en descendant sans fin dans

l'obscurité sur des marches rapides, et vous aurez une idée du passage le plus pénible et le plus curieux à la fois des Catacombes. Il y a là quelque chose de grand, d'effrayant, qui ne se retrouve plus. L'imagination est frappée de cette ombre, de cette profondeur qui semble immense, de ce peu d'espace que vous remplissez tout entier. De temps en temps s'ouvre à votre droite un arceau sombre et haut, qui semble se perdre dans les entrailles de la terre.--On descend ainsi à une profondeur de près de cent pieds.

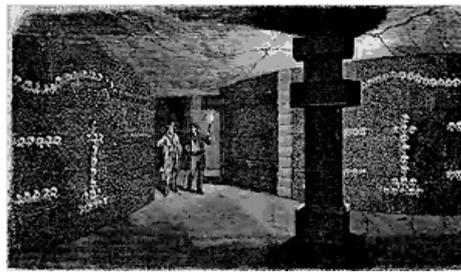
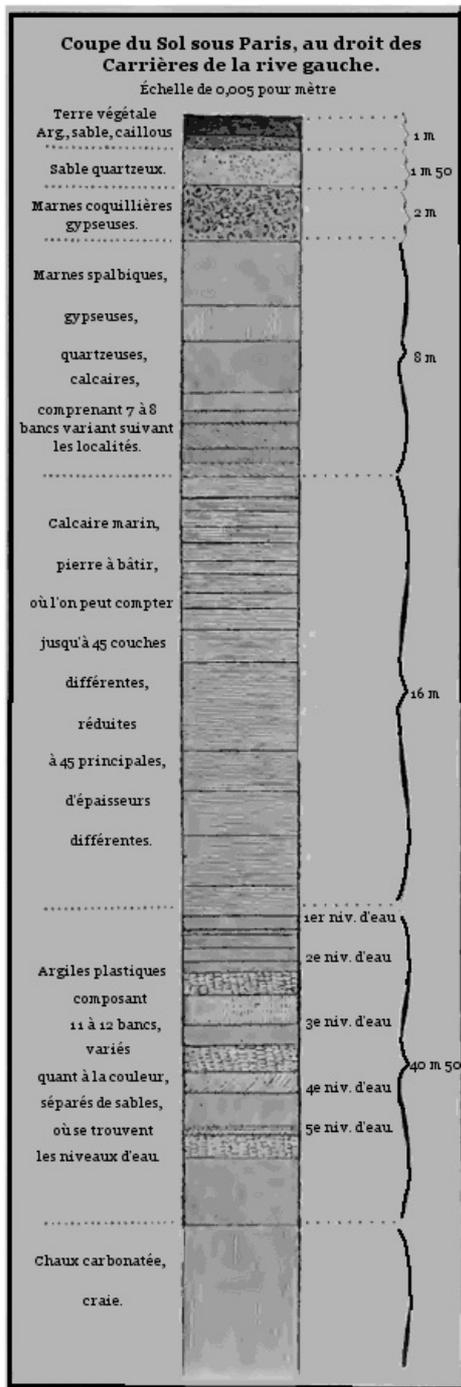
Nous sommes arrivés dans le *salon*, assez vaste caveau irrégulier, dont la voûte écrasée est sillonnée de larges et profondes cicatrices. L'eau suinte de toutes ces pierres raboteuses, et le clapotement uniforme des gouttes qui tombent retentit dans les mares formées çà et là sur le sol. Ici, la caravane fait halte, et rassemble les traîneurs qui achèvent de descendre l'escalier. Le guide, qui fermait la marche, passe en tête de la colonne, et l'on s'enfonce à sa suite dans la galerie de face.

La galerie est assez large pour que l'on puisse marcher deux ou trois de front. Elle tourne et se prolonge dans la plaine de Montrouge, recevant à droite et à gauche d'autres galeries, qui s'étendent au loin sous la plaine, ou sous les faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marceau.--Au milieu de ce dédale, une main prévoyante a tracé le fil d'Ariane. Une large ligne noire, peinte sur la voûte, désigne au voyageur la véritable route, conduisant des Catacombes à la porte de sortie. Ainsi, fussiez-vous séparé du conducteur, vous n'avez rien à craindre; l'œil et la lumière fixés sur ce guide infailible, vous n'avez qu'à le suivre, il vous conduira au port. De plus, de larges inscriptions gravées dans la pierre vous apprennent, à chaque détour de la galerie, sous quel point de la surface habitée votre curiosité vous a conduit.--Au reste, prenez patience; nous avons pour une demi-heure de route.

Il est certain que si vous avez pénétré dans les cavernes majestueuses des Cévennes, dont la voûte enveloppée de son obscurité séculaire se dérobe à tout œil humain, dont les parois, revêtues d'énormes stalactites, descendent comme de gigantesques draperies de pierre; si vous vous êtes arrêté sous ces arches colossales qui contiendraient la plus haute cathédrale de France, et dont l'éternel et majestueux aspect n'est interrompu que par le mugissement uniforme du torrent, qui sort un instant du gouffre obscur pour y rentrer brillant de blanche écume et d'étincelles phosphoriques; si vous avez passé sous les effrayants piliers de ces immenses galeries--oh! alors vous rirez en entrant dans ces carrières de Paris, vous rirez de leurs voûtes basses et plates que vous pensez toucher avec la main; vous rirez de leurs piliers faits de plâtre et de moellon, de leur sol battu de main d'homme, de leurs éboulements de quelques pieds de largeur. Mais pour les vrais Parisiens, qui depuis leur enfance ont toujours respiré l'air de la ville ou de la fraîche campagne qui l'entoure, qui n'ont vu d'autres montagnes que Montmartre, ni d'autres souterrains que ceux de leur cave, il leur est permis de passer, non sans terreur, dans les galeries écrasées des carrières, marchant dans cette obscurité que dissipe à peine autour de lui la lumière scintillante de son petit flambeau, respirant pour la première fois l'air épais du souterrain, et sentant tomber sur sa tête l'eau froide qui suinte de la pierre.



Les Catacombes.--Vue de l'entrée.



Les Catacombes.--Place des Blancs-Manteaux et de Saint-Nicolas-des-Champs.



Les Catacombes.--Place du Mémento.

Certes, dans l'état où elles se trouvent aujourd'hui, il n'y a rien de majestueux ni de grand dans les carrières sous Paris, rien qui frappe les yeux ou l'imagination. Tout est bas et petit. On s'avance enfermé entre deux murs de moellons crépis, comme dans un corridor. On y trouve, il est vrai, de bons et beaux travaux de consolidation qu'entreprend chaque jour la prévoyance de l'administration municipale, et cela est fort rassurant, sans doute, mais fort peu curieux, et on suit rapidement le guide, sans avoir l'envie de s'arrêter ou de tourner la tête.

Il n'y a qu'aux endroits plus négligés, lorsque la prudence administrative, faute de temps ou d'argent, n'a pas

encore masqué de ses travaux récents les anciennes excavations, lorsque les tas de pierres qui encaissent la voûte viennent à s'abaisser, alors s'offre à vous un coup d'œil imposant et pittoresque; votre regard se prolonge au loin dans l'obscurité de la carrière, dont les piliers inégaux se détachent çà et là, à la lueur des flambeaux, comme des fantômes blancs sur un fond noir.

L'ombre et l'étendue qui se développent autour de vous, et dont vous ne pouvez distinguer les limites, donnent à la scène ce caractère de grandeur qui lui manquait jusque-là. Le peu d'élévation de la voûte semble accroître encore l'espace. Cette masse effraie, et fait baisser involontairement la tête. On dirait que le peu d'intervalle rend la chute plus à craindre, et on comprend mieux le danger parce qu'on le voit de plus près.

En effet, bientôt après, se présente, dans la galerie dite du Port-Mahon, un spectacle qui le révèle tout entier. Là se trouvaient deux étages de carrières superposées. Le ciel de la carrière inférieure, trop faible, s'est écroulé tout à coup et l'a comblée de ses ruines.

Ce fontis a été causé par le poids d'un gros pilier isolé dans la carrière de Mont-Souris, au-dessus d'une très-grande excavation jusqu'alors ignorée, et qui reposait sur le banc de faux liais, ou *banc de verre*, selon le terme des carriers. Cette pierre n'a aucune solidité; elle a cédé sous le poids, et a entraîné toute la masse du pilier dans son éboulement. Cet amas confus de rochers brisés présente un aspect pittoresque.

La galerie du Port-Mahon, à laquelle nous sommes parvenus, doit son nom à un

singulier ouvrage de patience. Un ouvrier nommé Décure, qui avait découvert cette carrière, y a sculpté dans la pierre un relief du Port-Mahon, où il avait été prisonnier de guerre. Ce relief, quoique défiguré, présente encore de l'intérêt, d'autant plus que l'on raconte que le laborieux ouvrier qui l'avait exécuté dans ses heures de loisir périt accablé sous un éboulement, au moment où il venait de le terminer.

Après le Port-Mahon et l'escalier que Décure avait taillé lui-même pour arriver à la carrière souterraine qui renferme son ouvrage, le guide montre encore, comme objet de curiosité, un puits géologique qui descend jusqu'aux bancs d'argile et de craie; l'emplacement de l'ancien aqueduc d'Arcueil, qui, ébranlé par les éboulements, fut reporté dans une autre direction; ensuite un pilier de pierre, qui, tout rongé par les eaux, offre un exemple de l'action des courants souterrains; un autre pilier entièrement revêtu de stalactites d'albâtre calcaire; et enfin, après ces objets plus ou moins curieux, nous arrivons au vestibule des Catacombes, vestibule étroit, d'un dessin assez mesquin, et sur lequel sont gravées deux inscriptions, l'une en latin, pour les érudits, sans doute, l'autre en français, pour les ignorants.

HAS ULTRA METAS REQUIESCUNT, BEATAM SPEM EXPECTANTES.

ARRÊTE! C'EST ICI L'EMPIRE DE LA MORT.

J'en suis fâché pour les ignorants, mais l'alexandrin français, qui est de Delille, je crois, me paraît bien vide et bien emphatique, et son expression demi-païenne bien creuse et passablement déplacée auprès de la simplicité majestueuse, de la naïveté poétique, de la pensée sublime et chrétienne de l'inscription latine. Elle rappelle celle du grand réformateur, de Luther, s'écriant, non sans quelque amertume peut-être: *Beati, quia quiescunt!*--Heureux les morts, car ils reposent!--Les orages de la vie ne lui laissaient entrevoir de paix que dans la tombe.--L'inscription des Catacombes est empruntée, je crois, à la porte de l'ancien cimetière Saint-Sulpice. Son auteur est inconnu, et j'en suis fâché.--Si j'osais en hasarder une pâle traduction pour les dames qui m'accompagnent dans notre voyage, je dirais:

«Au delà de ces bornes funèbres, ils reposent, dans l'espoir et l'attente de la béatitude éternelle.»

Mais je suis bien loin d'avoir rendu dans toute leur élégante et simple précision, d'abord, le sens mystique de *melas*, qui rappelle à la fois les bornes du chemin et celles de la vie, ni surtout ce mot poétique de *beatam spem*, qui montre que le doute du chrétien mourant est encore une espérance, ni cette magnifique onomatopée *expectantes*, ce mot long et sonore rejeté à la fin, peignant si bien la longueur, et cependant la confiance calme de cette attente si désirée. J'avoue que je trouve cette inscription sublime, et, dût-on m'accuser de pédantisme classique, je crois qu'il serait difficile de la refaire en français. Je crois aussi, sans amour-propre national, qu'il serait facile de mettre en regard quelque chose qui valût mieux que le vers de cet estimable Delille.

Avant d'aller plus loin, et de décrire la plus importante partie du séjour où nous entrons, nous commencerons par dire qu'on y trouve, dans une salle séparée, une collection minéralogique assez curieuse, comprenant tous les échantillons des bancs de pierre qui composent le sol souterrain depuis la superficie de la Tombe-Isoire jusqu'à la formation crayeuse; de plus, des coquilles fossiles, des bois, des végétaux transformés, etc.; ensuite une collection pathologique renfermant, dans une autre salle, les os difformes ou singuliers qu'on a trouvés dans les exhumations des cimetières. On y voit des tibias géants de trois pieds de haut, des mains colossales, des os déviés, contournés, tortus, criblés de toutes les façons, des ruptures, des fractures, des soudures, des ankyloses, des nécroses, des exostoses, etc. Étude curieuse, mais qui, sauf meilleur avis, ne me paraîtrait pas tout à fait conforme à la belle inscription du frontispice.

Après avoir terminé cette courte excursion scientifique, il est nécessaire de faire une courte digression historique sur l'origine et la fondation des Catacombes.

Le premier cimetière de Paris avait été placé hors de l'enceinte de la ville, entre le bourg de Saint-Germain-le-Neuf, le Beau-Bourg et le bourg l'Abbé, au carrefour des voies de Saint-Denis et de Montmartre. Ce carrefour devint plus tard le marché des halles, et le cimetière enclos de murs par Philippe-Auguste devint le charnier des Innocents. Ce charnier, justement, célèbre, avait reçu dans son étroite enceinte environ 2,000,000 de cadavres qui, entassés et putréfiés les uns sur les autres avaient exhausé le sol du cimetière de huit pieds au-dessus du sol des rues voisines, lorsque le cri de l'opinion publique, venant en aide aux représentations longtemps impuissantes de la philosophie et de la science, en fit ordonner la suppression par un arrêt du conseil d'État,

en date du 9 mars 1785. L'archevêque de Paris n'y donna son consentement que l'année suivante, par mandement qui permit le transport des ossements dans les carrières de Montrouge. On se mit alors à l'œuvre pour détruite ce foyer pestilentiel, et le dépôt des ossements aux Catacombes fut terminé en janvier 1788.

L'administration, encouragée par ce premier succès, résolut de poursuivre son œuvre, en supprimant successivement tous les cimetières et charniers qui infectaient Paris. Ainsi les ossements du cimetière Saint-Eustache et ceux de Saint-Etienne-des-Grès furent transportés dans les carrières en mai 1787; ceux de Saint-Landry et de Saint-Julien en juin 1792; ceux de Sainte-Croix-de-la-Betonnerie et des Bernardins en 1793; ceux de Saint-André-des-Arts en 1794; de Saint-Jean-en-Grève, des Capucins-Saint-Honoré, des Blancs-Manteaux, du Petit-Saint-Antoine, de Saint-Nicolas-des-Champs, du Saint-Esprit-en-Grève et de Saint-Laurent en 1804; de l'île Saint-Louis en 1814, de Saint-Benoit en 1813, etc. Des inscriptions placées sur les parois des ossuaires aux Catacombes rappellent toutes ces dates.

C'est à ces transport! et à ces inhumations successives que l'ossuaire des Catacombes a dû sa formation. Les ossements y furent d'abord jetés en tas avec précipitation, et ils restèrent en cet état pendant la révolution. Ce fut sous le régime impérial qu'eurent lieu les dispositions et l'arrangement définitif. Ce travail fut commencé en 1810 et continué les années suivantes. Il était déjà presque achevé en 1812, et dans l'état où nous le voyons aujourd'hui.

Nous devons dès l'abord faire notre profession de foi. Sous le rapport de l'utilité, de la salubrité, de la convenance, il n'y a que des éloges à donner à ceux qui ont conçu le projet, et à ceux qui l'ont exécuté. Il y avait de grandes difficultés à vaincre, elles ont été surmontées. L'ordre le plus parfait, le plus convenable a été établi; on ne saurait trouver rien de mieux rangé, de plus salubre, de mieux entretenu. Mais si l'on oublie un moment ce point de vue de l'utilité pratique, si l'on espère y rencontrer des émotions profondes, dramatiques... je crois qu'on y trouvera une grande déception.

C'est là précisément ce qui nous est arrivé. Plein de nos souvenirs et de nos lectures, nous nous attendions à frémir à ressentir ce saisissement, involontaire d'un grand et sombre spectacle dont notre imagination avait fait à l'avance tous les apprêts... hélas!

Figurez-vous des galeries bien propres, bien alignées, bien blanches, qu'interrompent à des intervalles réguliers de petits piliers grecs ou romains d'une architecture régulière et froide. Entre ces piliers... que dirai-je? des ossements ou des bûchettes? Ce sont des ossements rangés comme des bûchettes dans un chantier, et à leur forme on s'y tromperait, car on ne voit que les extrémités uniformes des tibias ou des fémurs, droits, longs, minces et noircis, soigneusement superposés; en sorte qu'il faut, le savoir, ou bien qu'on vous le dise, pour deviner ce que c'est. Tout cela est aligné de manière qu'il n'y en a pas un seul qui dépasse l'autre. Au sommet règne un cordon bien rangé de crânes à peu près entiers, seule partie du corps humain que l'œil puisse reconnaître dans ce chantier, et qui puisse par conséquent faire quelque impression. Mais encore cette impression est-elle bientôt affaiblie, écrasée, anéantie par cet apprêt, cette symétrie terrible qui vous poursuit partout dans ces malheureuses catacombes, qui semble prendre à tâche de tout affaiblir, de tout déguiser sous prétexte de décor. Il y a même deux ou trois endroits, entre autres la crypte dite de Saint-Laurent parce qu'on y a déposé les os tirés de ce cimetière, et la galerie dite des Obélisques, où les constructeurs ont cru bien faire sans doute en arrangeant ces ossements en forme de piédestaux d'une architecture grecque quelconque, dorique, je crois. Les moulures, exactement copiées sur l'antique, sont exécutées en tibias de belle dimension et bien conservés. Vous pouvez juger de l'effet d'une semblable architecture, parfaitement identique à celle des chantiers où les débardeurs facétieux figurent des étoiles et des soleils en bois flotté.--Cherchez donc ensuite, après avoir considéré de pareils amusements architectoniques, les sentiments religieux et la salutaire horreur qu'on attendait à l'aspect de cet immense ossuaire!

Ce qui frappe, ce qui impressionne dans la mort, c'est le squelette. Eh bien! vous en chercheriez vainement un seul aux Catacombes; rien n'est reconnaissable; et vous n'avez plus rien à voir dès que vous avez fait dix pas dans les galeries. C'est partout le même arrangement de fragments d'os alignés contre les parois, partout le même et monotone chantier. Quant aux décorations en pierre, elles n'ont pas une grande apparence. Le défaut de hauteur de la voûte devait nécessairement en réduire les proportions à une échelle insignifiante, et la bonne volonté des architectes est venue échouer contre cette malheureuse disposition du terrain. Le pilier du memento, le sarcophage du lacrymatoire, l'autel des obélisques, la lampe sépulcrale, le

tombeau de Gilbert, etc., présentent tous le même incurable défaut. Nous citerons encore la fontaine de la Samaritaine, espèce de puits alimenté par une source souterraine, et l'escalier de communication entre les hautes et basses catacombes, ainsi nommées parce qu'elles sont divisées entre deux étages différents de carrières.

En terminant ainsi l'itinéraire des Catacombes, nous devons dire un mot des inscriptions gravées sur les piliers. C'était, je le crois, une bonne idée; mais on pourrait peut-être en blâmer la profusion. Quant aux inscriptions en elles-mêmes, il y en a pour tous les goûts; elles sont prises partout: les unes dans les livres sacrés, les autres dans les profanes; les unes dans les anciens, les autres dans les modernes; les unes en latin, les autres en français, en italien, en grec, etc. Malheureusement la comparaison n'est avantageuse ni pour les modernes ni pour le français.

Nous ne citerons pas ici toutes ces inscriptions dont la seule reproduction ferait un volume plus considérable que cet article. Nous ferons seulement une observation générale qui frappe les moins prévenus: c'est l'immense supériorité des livres chrétiens et de la Bible, comme pensée et comme poésie, quand il s'agit de l'âme, de l'homme, de la mort et de la vie. L'antiquité peut à peine leur opposer quelques auteurs d'élite, Virgile, Caton, Lucrèce, Marc Aurèle et Cicéron. Quant aux modernes, c'est pitié; pitié surtout pour le français, presque uniquement représenté par le vers académiquement pâteux de l'abbé Delille. Nous en excepterions peut-être Malherbe et Gilbert, mais c'est petite chose auprès des pensées évangéliques ou des magnificences de la Bible. Le Dante seul et son terrible vers de l'espérance peut lutter contre l'énergie des prophètes. Mais, je le demande, fallait-il mettre sur la porte des Catacombes l'infamante inscription qu'il a gravée sur le portique de son Enfer?

C'est ici que se terminera notre voyage sous Paris. Peut-être un jour, en nous glissant dans quelque forage artésien miraculeux, pourrions-nous trouver à 1,500 pieds sous terre, comme le Gulliver suédois, des mondes nouveaux et pittoresques. Mais, jusqu'à ce jour, le tube du puits de Grenelle est, trop étroit pour que nous puissions nous y glisser.

Un mot encore cependant, pour réparer un oubli incroyable. Dans un voyage aussi consciencieux, nous avons donné la géographie scientifique, historique et pittoresque du Paris souterrain, nous avons parlé de ses habitants, vivants et morts, et nous n'avons décrit ni le commerce ni la Flore des carrières! Grand Dieu! que diraient les économistes et les botanistes?--Eh bien! la Flore des carrières se compose... de champignons! C'est dans les excavations de Montrouge que de soigneux jardiniers cultivent en grand, et font éclore à l'aise ce précieux comestible.--Et c'est le seul produit commercial indigène que les habitants des Catacombes exportent sur les marchés de Paris.

Histoire de la Semaine.

La chambre des députés prouve bien, dans les lois qu'elle discute, qu'elle est fatiguée, mais néanmoins elle ne se repose pas. Nous suspendions, il y a huit jours, la mise sous presse de notre bulletin pour annoncer le résultat de la séance du vendredi, où elle avait fini par se prononcer, après deux journées orageuses, sur la proposition d'ordre du jour motivé de M. Ducos, à l'occasion des affaires d'O-Taïti. Le lendemain s'ouvrait la discussion sur les conclusions du rapport de M. Allard, relatif aux pétitions sur les fortifications de Paris. La commission, on le sait, proposait, par l'organe de son rapporteur, de passer à l'ordre du jour. Si les orateurs qui ont combattu ces conclusions se fussent placés sur le même terrain que la plupart des pétitionnaires, et fussent venus demander la destruction de tous les ouvrages de fortifications élevés autour de Paris, le débat n'eût pas été long et son issue un instant incertaine; mais aucun d'eux n'a voulu accepter la responsabilité d'un pareil système, et MM. Lherbette, de Tocqueville et de Lamartine se sont bornés à demander le renvoi à M. le ministre de la guerre des pétitions qui protestent contre les travaux entrepris et exécutés en dehors des prescriptions de la loi de 1841, et contre l'armement des forts et de l'enceinte. Dans ces termes, la réclamation devenait sérieuse, et la chambre, qui n'avait entendu que MM. Chabaud-Latour, Paixhaus et le ministre de la guerre, dont les discours répondaient plutôt aux pétitions les moins raisonnables qu'aux arguments des précédents orateurs, n'a pas voulu clore la discussion. Elle l'a ajournée à la séance du 9, à l'ordre du jour de laquelle se trouvait déjà la discussion sur la prise en considération de la proposition de M. Lombard de Leyval, sur le vote par division. C'est ce même samedi encore que viendra probablement aussi la vérification des pouvoirs de M. Charles Laffitte nommé à Louviers. Voilà bien des questions excitantes

accumulées. Évidemment cet ordre du jour ne pourra être épuisé dans cette même séance.

La discussion de la loi des patentes a été reprise, et elle se poursuit dans un esprit de fiscalité que nous avons déjà signalé et qui, nous le croyons, n'assurera pas au trésor un surcroît de produits en rapport avec les justes plaintes auxquelles il donnera lieu, et que le mode de répartition, si on l'eût adopté, lui aurait épargnées. Du reste, les articles les plus importants, les dispositions les plus graves, passent presque inaperçus et comme si nos représentants qui les votent en ignoraient complètement la portée. Un député, cependant, se fait remarquer par ses efforts persévérants et par l'étude qu'il a faite du projet de loi et de ses inconvénients; mais M. Taillandier, seul sur la brèche, n'a pu, malgré les excellentes considérations qu'il a fait valoir, empêcher l'introduction dans la loi du premier paragraphe de l'article 9, qui stipule que le droit proportionnel est établi sur la valeur locative, tant de la maison d'habitation que des magasins, boutiques, usines, etc., servant à l'exercice des professions imposées. La législation était demeurée fort obscure quant à la question de savoir si le droit proportionnel devait atteindre la maison d'habitation, jusqu'à la fin du 21 mars 1831, qui avait tranché cette question dans l'intérêt du fisc. D'excellentes raisons ont été données contre le maintien de cette disposition; on a fort bien fait observer qu'établir, dans tous les cas, le droit proportionnel sur la maison d'habitation, qui paie déjà l'impôt mobilier, c'est, contrairement au principe, imposer deux fois le même objet. Les patentés de Paris, dans une pétition que nous avons déjà mentionné, disaient fort judicieusement; «Soyez capitaliste oisif, habitez un palais, et vous n'aurez à payer que l'impôt mobilier; mais gardez-vous d'appliquer vos capitaux à un travail productif, car des lors il vous faudra payer, d'abord l'impôt mobilier comme citoyen, et ensuite le droit proportionnel comme commerçant.» Les objections, fort justes à nos yeux, n'ont pas prévalu, et le premier paragraphe de l'article 11 a été adopté par la majorité du très-petit nombre de députés, qui assistent à cette discussion.

Le projet de loi pour le complément de fonds secrets à accorder à M. le ministre de l'intérieur a été prescrit par lui, et renvoyé à l'examen préalable des bureaux. Sur neuf commissaires, l'opposition n'a pu faire passer qu'un seul de ses membres. M. Duchatel a annoncé que c'était à la fois un voie de nécessité et de confiance qu'il venait demander à la Chambre. Les questions de cabinet ne sont donc pas encore épuisées.

Les cinq députés légitimistes qui avaient donné leur démission par suite de la flétrissure prononcée dans l'adresse, ont tous été réélus par leurs commettants, au jugement desquels ils avaient appelé de la décision de la majorité de la Chambre.--On a dit que M. de Villele avait de grandes chances d'y être également envoyé par le collège de Villefranche (Haute-Garonne), qui a à pourvoir au remplacement de son député décédé; mais il paraît qu'une grande partie des électeurs des oppositions ont adopté une autre candidature; c'est celle de M. le contre-amiral Dupetit-Thouars.

Les gouvernements des Deux-Siciles et de Belgique se mettent en mesure d'opérer une réduction dans l'intérêt de leur dette. Le roi de Naples a décrété le remboursement des obligations 5 pour cent. Ce remboursement sera effectué par tirage au sort deux fois l'an. Ceux qui, après le tirage, voudraient se soumettre à une réduction d'intérêt de 1 pour 100, sont garantis contre tout remboursement pendant dix ans. A Bruxelles, le ministre des finances a proposé une loi pour convertir en 4 1/2 l'emprunt 5 pour 100 de 1831. Ces modifications, dans le taux de l'intérêt de l'argent à l'extérieur ont paru à nos capitalistes et à nos joueurs pouvoir déterminer chez nous la réalisation d'une mesure analogue. On a colporté une pétition adressée au ministère pour l'engager à intervenir auprès du gouvernement belge afin d'empêcher qu'une mesure qu'on présente comme contraire aux intérêts français ne soit prise trop brusquement. D'un autre côté, on a annoncé le prochain dépôt sur le bureau de la Chambre des Députés, par un ancien ministre des finances, M. Gouin, d'une proposition tendant de nouveau à faire réduire ou rembourser la rente 5 pour 100 au choix des porteurs. Le cours de cette valeur s'en est vivement ressenti.

M. le ministre des travaux publics a présenté à la Chambre des Députés un projet de loi relatif aux chemins de fer de Paris à la frontière du nord, et d'Orléans à Vierzon. Les lignes de Paris à Lyon et d'Orléans à Tours étant aujourd'hui demandées, en concurrence avec les compagnies qui s'étaient déjà présentées, par d'autres compagnies qui proposent de les pousser plus loin, seront postérieurement l'objet de deux autres projets. Pour le tracé du chemin du Nord, le ministre adopte simultanément les trois ponts de Boulogne, Calais et Dunkerque, comme points extrêmes de la ligne de Paris au littoral de la Manche. Quant au mode d'exécution, le projet modifie essentiellement les dispositions de la loi de juin 1842. Il dispose que la voie de fer posée par la

compagnie concessionnaire du chemin du Nord sera acquise gratuitement à l'État à la fin du bail, et qu'après un prélèvement de 8 pour 100 au profit des actionnaires, l'excédant des bénéfices sera partagé entre l'État et la compagnie. La durée du bail ne pourra être de plus de vingt-huit ans. On stipule une diminution de deux centimes sur les droits à payer par les trois classes de marchandises. Il y aura trois classes de voitures à dix, sept et demi, et cinq et demi centimes par kilomètre. C'est une augmentation d'un demi-centime pour la troisième classe; mais les wagons devront être couverts, et fermés au moyen de rideaux. Enfin, l'État conserve la faculté de racheter le chemin au bout de douze ans, aux conditions fixées précédemment pour le chemin de Paris à Orléans, mais avec réduction de moitié sur la prime à ajouter au dividende net. Les conditions du bail sont analogues pour le chemin de Vierzon, si ce n'est que la durée de la concession est portée à trente-cinq ans, et que le partage des bénéfices ne doit commencer qu'à la sixième année de l'exploitation. Un des derniers articles de la loi renferme une disposition qui confie l'exécution complète des deux chemins à l'État, au cas où, dans les deux mois de la promulgation de la loi, il ne se serait pas présenté de compagnie pour en accepter les charges. L'exploitation serait alors confiée, pour une durée de douze ans, à des compagnies fermières qui se borneraient à fournir le matériel.

Un acte de violence commis dans le port de Marseille par des marins anglais contre l'équipage d'un navire français, est venu y causer une émotion que n'aideraient malheureusement point à calmer, chez notre population des ports et à bord de nos vaisseaux, certaines paroles prononcées à la tribune anglaise, le ton de quelques feuilles de Londres et la situation faite à un de nos amiraux. Nous devons toutefois reconnaître que, dans la chambre des communes, le 1er mars, précisément au moment même où la cause de cet officier général se débattait dans notre parlement, l'amiral Napier et le capitaine Hous ont parlé de notre personnel maritime comme des hommes qui, se respectant eux-mêmes, savent respecter leurs rivaux.

Les nouvelles d'Espagne se suivent et se ressemblent. On est toujours au moment de s'emparer d'Alicante et de soumettre Carthagène, mais néanmoins les deux villes rebelles tiennent toujours. A Bilbao il y a eu, a-t-on dit, conspiration découverte, et par suite arrestations nombreuses. Des ecclésiastiques ont été incarcérés; on parle de tentatives, sur plusieurs points, d'anciens partisans de don Carlos qui voudraient aujourd'hui unir et proclamer Charles VI et Isabelle. La reine Christine poursuit en Espagne la série d'entrées royales, de réceptions, de revues et de défilés auxquels elle s'était déjà livrée en France. On songe à expédier dans le Maroc, sous le commandement du général Prim, toutes les troupes peu sûres, et à demander compte à l'empereur de quelques griefs plus ou moins sérieux.

--En Portugal, on ne se dit pas moins près d'en finir avec l'insurrection; mais jusqu'ici néanmoins on n'est pas parvenu à soumettre le comte de Boudin, et la seule vengeance qu'on ait pu tirer de lui a été de le destituer de son grade de maréchal de camp. On a de nouveau prorogé les cortès, dans l'espoir qu'à la fin de mars on pourrait se présenter devant elles avec quelques résultats obtenus, et être par conséquent en meilleure position pour se faire pardonner les moyens employés à les obtenir.

Les événements qui se passent à Montevideo deviennent de plus en plus graves. Les vexations et la cruauté de Rosas ont forcé presque tous les Français résidant à Buénos-Ayres de transporter leur domicile et leur industrie sur l'autre rive de la Plata. Montevideo en compte donc aujourd'hui 18,000 réunis. Presque tous ces Français sont Basques; ils sont catholiques, et par conséquent en position de se bien entendre avec une population d'origine espagnole. Montevideo semblait donc devoir devenir, dans un avenir très-prochain, une ville toute française. Pour protéger leurs propriétés et leur vie menacées par les attaques des troupes de Rosas contre la ville où ils s'étaient réfugiés, nos nationaux ont dû songer à s'armer. Un ordre du jour publié au nom du roi des Français par le vice-amiral Massieu, qui commande nos forces navales dans ces eaux, à la date du 17 décembre dernier, leur enjoint à quitter les armes immédiatement en raison de garanties qu'il vient d'obtenir de Rosas pour leur inviolabilité. Nos nationaux ne paraissent croire ni à l'inviolabilité qu'on leur fait espérer, ni à l'efficacité des garanties qu'on leur en donne, ni enfin à la parole et à la signature de Rosas, qui s'est montré ouvertement infidèle au traité qu'il avait signé avec l'amiral de Machan. Ils se montrent, et on le comprend, peu disposés à se laisser aller à la confiance qu'il leur est ordonné d'avoir. Cette situation commande toute l'attention et tout l'intérêt de notre gouvernement et des chambres.

On ne dit point encore quand pourra venir à la chambre des pairs la discussion de la loi sur l'instruction secondaire. En attendant, les prélats font des

publications, et la cour d'assises vient de rendre un arrêt qui pourra servir à l'appréciation que la chambre du Luxembourg aura à faire du projet de M. Villemain.--*L'Univers* vient de nous faire connaître une adresse au roi signée de monseigneur l'archevêque de Paris, et de plusieurs évêques de la *Province* de Paris qui ne s'étaient pas encore engagés ostensiblement dans la lutte contre l'Université. Quant au jury de la Seine, il vient de déclarer coupable un écrit sur le même sujet de M. l'abbé Combalot. L'auteur a été condamné à quinze jours de prison et à 4,000 fr. d'amende.

On continue les travaux d'embellissement de Paris et de ses abords; mais le conseil municipal a été divisé par une proposition qui a paru étrange à un certain nombre de ses membres. On a demandé que la principale voie de la commune de Neuilly, celle qui va de l'arc de triomphe de l'Étoile au pont de Neuilly fût éclairée au gaz comme l'avenue des Champs-Élysées à laquelle elle fait suite, et cela aux frais du budget de la ville de Paris. Plusieurs conseillers municipaux ont cru ne pas bien entendre et ont demandé comment on comprenait que Paris dût s'imposer pour éclairer ses voisins. Malgré cette question, l'éclairage de l'avenue de Neuilly, aux frais de la ville de Paris, a été voté à une majorité de deux voix. M. le maire de cette commune, que ce premier vote a alléché, demande aujourd'hui que Paris lui éclaire également le chemin de la révolte. Au fait, M. le maire de Neuilly est logique.--M. le préfet de police, de son côté, poursuit les améliorations qui relèvent de la petite voirie. Il fait disparaître de nos boulevards intérieurs les rares perrons qui s'élevaient encore comme des monticules à la porte de quelques magasins et de quelque cafés. Il fait combler le fossé qui se trouvait devant le café Anglais. Tout cela est fort bien: ces trottoirs déjà si larges deviendront ainsi plus vastes encore. Mais il serait plus pressant de prendre des mesures analogues pour faire disparaître les marches de magasins qui avaient sur des trottoirs très-étroits et occasionnent, le soir, de fréquents accidents. Pour notre part nous en avons vu arriver un rue de Choiseul, par suite de cette tolérance; et tout récemment un hussard s'est grièvement blessé à une porte de la rue Caumartin. Il est fort bon de travailler à rendre nos spacieux boulevards d'un aspect symétrique et irréprochable; mais rendre nos rues viables et sûres est certainement plus urgent encore.

Le cardinal de Richelieu avait donné à l'Académie française un règlement dont l'article premier portait: «Nul ne sera reçu à l'Académie qui ne soit agréable à Monseigneur.» Mais aujourd'hui il n'y a plus d'autre seigneurie que l'opinion publique; l'Institut ne peut le méconnaître. Nous aurions donc de la peine à croire au bruit répandu que, depuis le dernier scrutin, M. Sainte-Beuve aurait vu diminuer ses chances au profit d'une candidature qui n'a rien de littéraire. L'auteur des *Messéniennes* n'était entre à l'Académie que par l'ascendant de son talent et l'éclat de ses succès: c'est donc un littérateur qui doit lui succéder. Quant à la succession de Charles Nodier, M. Mérimée paraît appelé à la recueillir, et un semblable choix sera sanctionné par tout le monde.

L'Illustration a dit au commencement de ce numéro quels malheurs avait causés le débordement de la plupart de nos fleuves et de nos rivières. Cite avalanche de terre et de glace vient d'amener un désastre également épouvantable à Ferdrupt, près de Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin). Une maison a été engloutie par une masse qui s'est détachée de la montagne contre laquelle elle était adossée. Huit personnes qui se trouvaient réunies à table, le père, ses six enfants, et un domestique, et la mère, qui se trouvait dans la cuisine, ont été étouffées. La grand'mère, couchée à un étage supérieur, a été blessée et a succombé. Un septième enfant, qui venait de sortir, a seul échappé à la mort. Malgré les secours que les voisins ont immédiatement portés, personne n'a pu être sauvé; l'aînée des filles seule respirait encore et a pu proférer quelques paroles, puis elle a expiré.

M. Saubat, député de la Haute-Garonne, vient de mourir très-subitement à Paris, dans un âge peu avancé.--A Carolles (Saône-et-Loire) un homme instruit et estimé a fait attendre la mort plus longtemps pour lui payer sa dette. M. V. M. Ducercle, membre correspondant de plusieurs sociétés savantes, a été frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante à l'âge de cent quatorze ans. Il laisse plusieurs enfants, dont l'aîné, âgé de quatre-vingt-sept ans, n'a pas, disent les journaux du département, un seul cheveu blanc.

Intérieur de la Chambre des Députés.

TRIBUNES DES DEUX CHAMBRES.

Depuis quelque temps les séances de la chambre des députés ont surexcité la

curiosité publique, et les billets d'entrée au palais Bourbon sont plus vivement recherchés encore que ceux des concerts du Conservatoire. C'est en effet une tout autre harmonie. Les questeurs, les députés, sont accablés de demandes de leurs amis parisiens et de leurs commettants provinciaux, et parmi tant de solliciteurs il y a peu d'élus, car les tribunes réservées aux billets sont en petit nombre et assez resserrées. Les artistes de *l'Illustration* ont pensé que te serait rendre service aux curieux qui n'ont pu satisfaire leur curiosité et dépasser la salle d'attente, que de leur montrer en gravure ce qu'ils n'ont pu voir en réalité.

Ils ont cru superflu de reproduire la salle des Pas-Perdus, que tout le monde connaît, cette salle que traverse, entre deux haies de gardes nationaux et tambours battants, M. le président Sauzel, précédé des huissiers et suivi du bureau de la chambre, pour se rendre de l'hôtel de la présidence à ce fauteuil, qu'il remplit, mais qu'il n'occupe pas, disent les mauvais plaisants. La salle des Pas-Perdus est l'unique théâtre où brillent bon nombre de députés. Il y en a plus d'un qui est à peine arrivé à se faire connaître de ses collègues, et qui, pour acquérir au moins au-dehors la notoriété qu'il n'a pas pu obtenir, nous ne dirons pas à la tribune, mais même dans les bureaux, dans les couloirs de la Chambre, se donne le plaisir, chaque jour, de venir plusieurs fois dans cette salle extérieure faire crier à haute voix par un garçon de service: *Qui a demandé M. ***?*

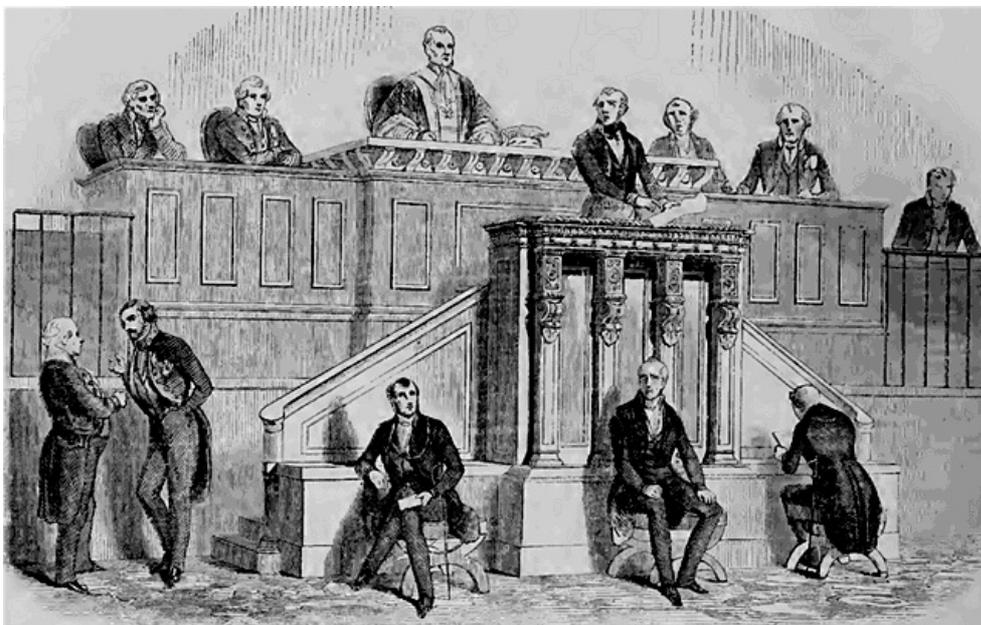
Les artistes, un autre jour, vous montreront le salon du Roi, qu'Eugène Delacroix a illustré de si admirables peintures; vaste et beau travail, le plus beau peut-être de ce maître et le moins connu, précisément à cause de la place qu'il occupe.

Ils ont ajourné aussi la reproduction de la salle des Conférences, que M. Heim vient d'orner de compositions remarquables, bien conçues dans leur ensemble, bien exécutées dans leurs détails, pour laquelle également M. Moine a sculpté deux statues accroupies, d'un fini irréprochable sans doute, mais dont les formes prononcées, nues et éclatantes de blancheur, produisent un singulier effet et forment une bizarre saillie sur la vaste cheminée vert de mer, où elles sont assises.

Un autre jour peut-être, et quand Delacroix en aura terminé le plafond, ils vous montreront l'élégante bibliothèque de la chambre. Ils pourront vous faire voir aussi la Buvette, qui n'a ni la recherche ni les déjeuners à la fourchette de la Buvette de la chambre des pairs, mais qui est un local convenable, offrant aux ambitieux, aux incorruptibles, aux mécontents, aux optimistes, aux orateurs et aux muets des consommations, des petits pains, des sirops et de la limonade gazeuse. Le rhum y a pénétré et y a amené à sa suite un diplomate, un inspecteur des haras et un magistrat, pour lesquels les produits de Taurade paraissent avoir peu de charmes. Potier disait, dans *le Bénéficiaire*, que le vin de Bordeaux convient parfaitement aux chanteurs et même aux personnes qui ne chantent pas. Le rhum peut avoir la même vertu pour les orateurs; jusqu'ici l'expérience n'a été faite que sur ceux qui ne le sont pas.

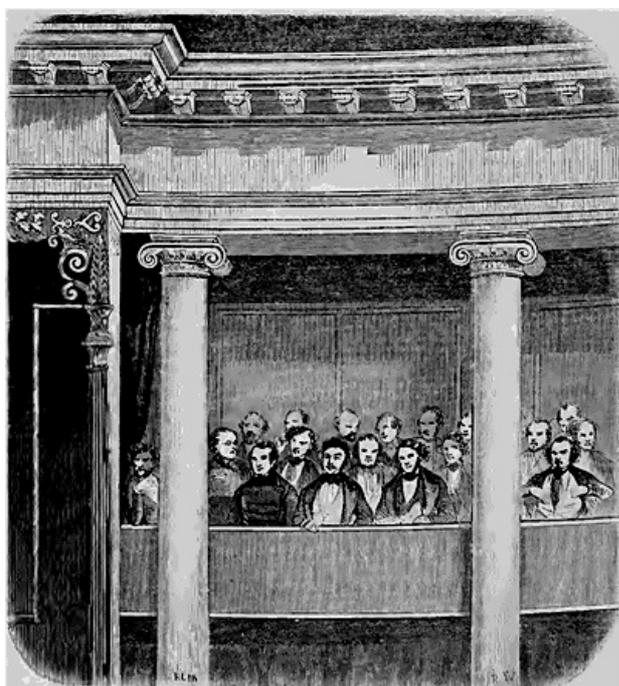
Nos dessinateurs pourront aussi, avec le crayon, promener nos lecteurs dans ce long vestiaire où chaque armoire porte le nom de deux députés auxquels elle est consacrée. Bien peu d'entre nos représentants font servir ces armoires à leur véritable destination. Presque tous y amoncellent ces distributions quotidiennes d'imprimés que font les ministères aux membres des deux chambres, et qui passent intacts, non coupés, de l'armoire du vestiaire à la boutique de l'épicier.

Aujourd'hui *l'Illustration* se borne à faire voir la salle des séances. Mais, pour suivre l'ordre constitutionnel, nous commençons par reproduire la tribune du Luxembourg et l'aspect de son bureau, où préside M. le chancelier Pasquier.

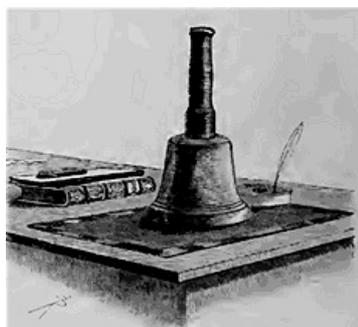


Tribune des Orateurs, à la Chambre des Pairs.

Au palais Bourbon, où la foule est grande, où il faut arriver de bonne heure pour trouver place, en attendant que la séance s'ouvre, on cherche des distractions. La tribune des journalistes, non pas des sténographes qui viennent écrire les discours à la dictée, mais des rédacteurs en chef qui viennent pour apprécier l'effet de la séance, est un des spectacles qui attirent le plus l'attention avant le lever du rideau parlementaire. Le provincial demande qu'on lui montre dans cette tribune, qui est placée au second rang et à l'angle extrême de la gauche, le rédacteur en chef de la *Gazette de France*, et de *la Nation*, M. l'abbé de Genoude, assis, au grand étonnement du curieux, auprès des rédacteurs en chef des journaux ministériels.



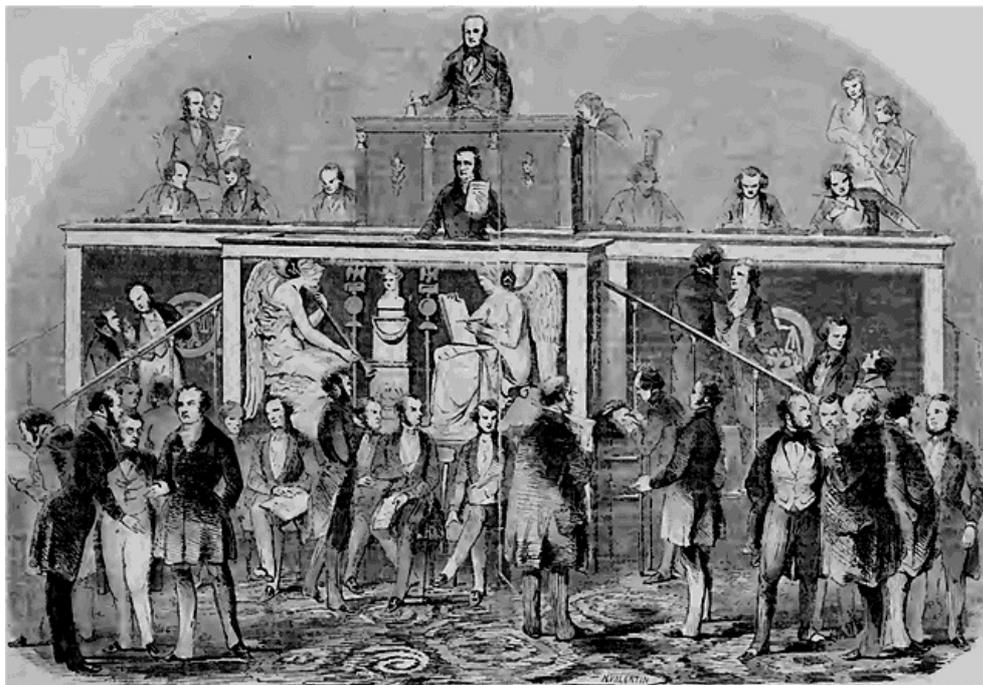
Tribune des Journalistes, à la Chambre des Députés.



Sonnette du président de la Chambre des Députés.

Mais bientôt la séance est ouverte et la tribune est occupée, quelquefois par un

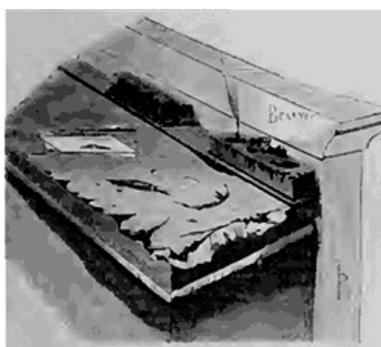
orateur, le plus souvent par un député. Il tourne le dos au président, qui le domine pour le rappeler à l'ordre ou le protéger contre les interruptions, aux secrétaires de la chambre et aux secrétaires rédacteurs, qui sont placés ainsi au milieu et en face de l'assemblée pour prononcer sur les votes par assis et levé, et faire l'analyse des discours, qui doit entrer dans leur rédaction du procès-verbal de chaque jour.



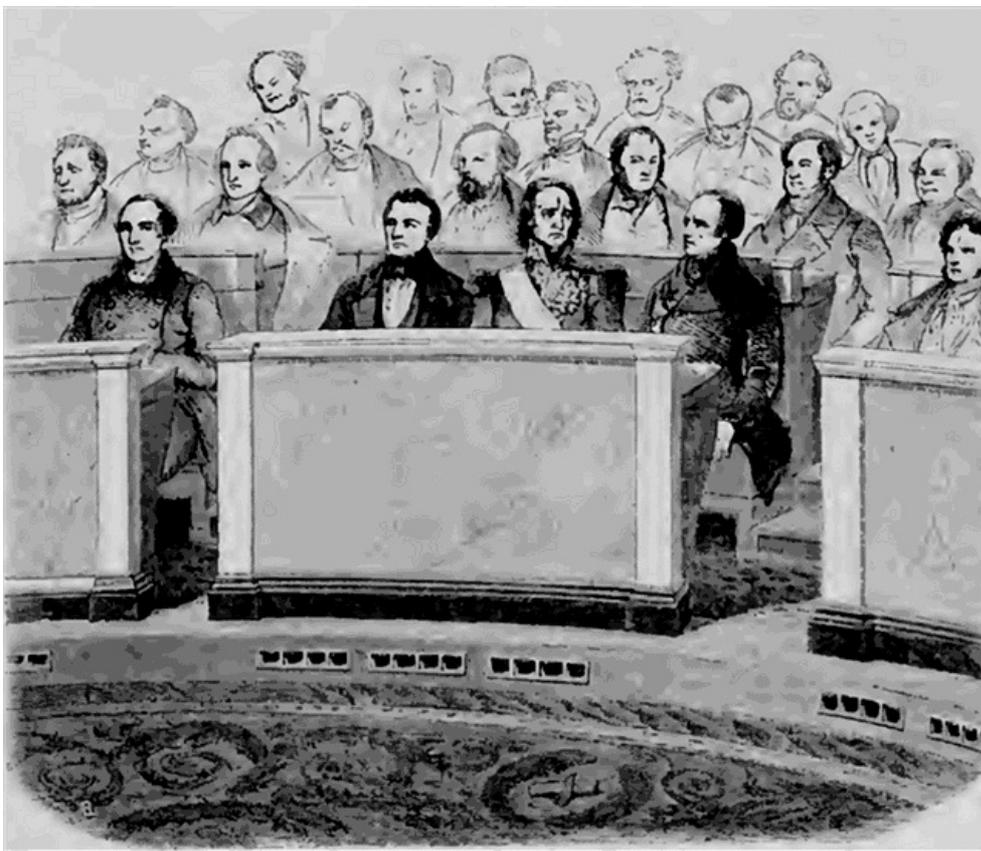
Tribune des Orateurs, à la Chambre des Députés.

La banquette inférieure de chacune des trois sections du centre, placées vis-à-vis de la tribune et du bureau, porte écrit en lettres de drap blanc, appliquées sur le casimir rouge qui recouvre tous les dossiers des banquettes: *Banc des ministres*. L'attention se porte particulièrement sur celui qu'occupent M. le maréchal Soult et M. Guizot, à côté desquels M. Villemain prend place. Une cause nouvelle d'étonnement pour le provincial, qui doit, en entrant à la chambre, se préparer à marcher de surprise en surprise, c'est de voir un des orateurs les plus redoutables pour les ministres, M. Berryer, occuper la place la plus rapprochée de leur banc, et donner quelquefois asile, à l'extrémité du sien, à son voisin M. le ministre de l'instruction publique. Toutefois, comme il arrive apparemment que l'illustre orateur ne se trouve pas toujours inspiré par le voisinage, et qu'il sent intérieurement que, pour ne pas vivre en trop mauvaise intelligence, il fera mieux de se livrer au culte des beaux arts qu'à la conversation, M. Berryer sculpte avec un canif le pupitre en bois qui est placé devant lui. Nous sommes assez heureux pour avoir été mis à même de reproduire ce travail auquel l'élu de Marseille va pouvoir venir mettre la dernière main.

Nous ne pouvions oublier un instrument qui joue un grand rôle dans les séances de la chambre. On a bien pour réclamer de l'assemblée du calme et de l'attention la voix des huissiers, assis et adossés à la base de la tribune, et criant: *Silence, messieurs*. Mais leur recommandation est parfois vaine et leur prière méconnue. C'est pour ces trop fréquentes occasions qu'a été inventée la sonnette du président. C'est un instrument assez lourd et fort assourdissant. M. Sauzel croit à coup sûr en bien jouer, car il en joue souvent, et au grand détriment du tympan de l'orateur qui est à la tribune et sous le coup par conséquent de cette détonation. Aussi, dans la séance si agitée de la discussion de l'adresse, où M. Guizot eut à faire tête à un si grand orage, se retournant vers le président qui sonnait comme un sourd, il lui dit: «Vous m'achevez, monsieur.» On peut dire que M. Sauzel s'écoute sonner, car il se livre parfois à cet exercice au milieu d'un calme parfait, comme cet huissier somnolent qui, se réveillant pendant que M. Royer-Colard prononçait à la tribune un discours religieusement écouté, s'écria, par habitude en entendant cette voix unique qui retentissait: *Silence, messieurs*.



Pupitre de M. Berryer, à la Chambre des Députés.



Banc des Ministres, à la Chambre des Députés.

Académie des Sciences.

COMPTE RENDU DES SECOND ET TROISIÈME TRIMESTRES DE 1843.

(Voir t. I, p. 217, 234, 258; t. II, p. 182, 198, 346 et 391.)

V.--Technologie, mécanique appliquée et arts économiques.

Machines à vapeur.--M. Combes, ingénieur en chef des mines, auquel on doit la première publication des dessins des célèbres machines à détente de Cornouailles, en 1834, a discuté de nouveau des observations relatives au mode suivant lequel la vapeur y agit, et il a déduit des faits observés par lui les conséquences suivantes: 1° dans la plupart des machines à vapeur, et probablement dans toutes, une partie de la vapeur admise dans le cylindre se liquéfie immédiatement par l'action refroidissante des parois du cylindre; il y a en outre de l'eau qui est entraînée à l'état liquide; 2° l'eau liquéfiée se vaporise de nouveau pendant, la détente de la vapeur, et cet effet se produit le mieux possible, quand les cylindres sont baignés par la vapeur de la chaudière, circulant dans une enveloppe, et que l'espace occupé par la vapeur, après la détente, est deux ou trois fois égal à son volume primitif; 3° dans les machines d'épuisement à simple effet de Cornouailles, convenablement disposées et chargées, le travail utile réalisé par kilogr. d'eau vaporisé dans les chaudières, est de 32 tonnes (poids de 1 000 kilogr.), élevées à 1 mètre de hauteur. Dans les machines de Boulton et Watt, le travail utile n'est guère que de 13 à 14 tonnes élevées à 1 mètre par la même quantité d'eau vaporisée; 4° aucune des formules proposées jusqu'ici pour le calcul de l'effet d'une machine à vapeur ne tient compte de la liquéfaction et de la vaporisation successives dans le cylindre.

Les causes des explosions des chaudières à vapeur sont encore enveloppées d'une obscurité qui ne sera probablement pas complètement dissipée de longtemps. Cependant la plus active dans ce genre d'explosion subite, que l'on appelle fulminante, paraît être le phénomène désigné aujourd'hui sous le nom de *caléfaction*, et qui consiste en ce que la vaporisation de l'eau sur une surface métallique chauffée au delà d'un certain degré, décroît rapidement au lieu d'augmenter. Tout le monde peut répéter une expérience curieuse à ce sujet. On prend une cuiller à café, on la chauffe fortement à la flamme d'une

lampe ou d'une bougie, et on y projette quelques gouttes d'eau avec le doigt. Cette eau formera une grosse goutte arrondie qui ne se vaporisera que très-lentement. Si on retire la cuiller du feu, et qu'on la laisse un peu se refroidir, il arrivera un moment où l'eau se vaporisera tout à coup en faisant une petite explosion, quoique non renfermée.

M. Sorel, dans un mémoire où il a rappelé ce phénomène déjà connu, a indiqué comme les meilleurs moyens pour éviter la caléfaction, et par conséquent, les explosions fulminantes, l'emploi: 1° d'un métal fusible appliqué au fond du générateur; 2° de l'argile, ou mieux encore de l'alun, ou du borax dans la chaudière; 3° de bons appareils alimentaires pour que l'eau ne manque pas dans la chaudière, et d'appareils d'avertissement pour donner l'éveil lorsque le niveau y descend trop bas.

Travaux de sondage.--Pour donner une idée de l'importance de cette industrie, il suffira de rapporter les résultats que M. Degoussé a communiqués à l'Académie. Du 1er octobre 1828 au 1er juillet 1843, cet ingénieur a exécuté 208 sondages formant un total de 17 266 mètres, ayant coûté la somme totale de 1 123 745 fr., ce qui établit un moyen de 65 fr. 09 c. par mètre, dans lequel la fourniture des tuyaux de retenue et d'ascension entre pour 25 fr., ce qui réduit le prix moyen de forage à 40 fr. 9 c.

Les résultats suivants ont été obtenus dans les vingt-sept départements où les travaux ont été exécutés. 68 forages donnant des eaux jaillissantes au-dessus du sol, 66 forages donnant des eaux ascendantes, 3 forages donnant de l'huile de pétrole jaillissante au-dessus du sol, 1 forage donnant de l'eau salée jaillissante au-dessus du sol, 13 forages ayant amené la découverte de houille ou d'anthracite, 9 forages ayant amené la découverte d'asphalte ou de sables bitumineux, 12 forages ayant amené la découverte de kaolin ou de gisements de plâtre, 20 forages exécutés pour puits d'amarres de ponts suspendus, 12 forages exécutés pour absorption d'eau, 16 forages pour exploration de terrains propres à la construction; 220 sondages ont donné les résultats cherchés, 48 sondages n'ont rien produit. Sur ce nombre, 8 sont encore en cours d'exécution. Le nombre moyen des forages exécutés par année est de 18. La profondeur; moyenne par année, de 1 151 mètres; la profondeur moyenne des forages, de 64 mètres 42 centimètres; la dépense moyenne de chaque forage, de 4,193 fr. 07 c. L'eau coulant au-dessus du sol par les 68 puits jaillissants, donne un produit de 27 971 litres par minute, ou 40,278 mètres cubes par jour. Celle qu'on extrait au moyen des pompes et des machines à vapeur alimentées par les 66 puits à eaux ascendantes, donne au moins un produit égal, ce qui fait par jour un volume total de 80 556 mètres cubes. Cette eau est utilisée soit comme force motrice, soit pour l'irrigation de prairies, de jardins, pour l'alimentation de villes, d'usines, pour l'approvisionnement de bains, l'entretien d'étangs, l'embellissement de propriétés particulières, les usages variés d'établissements publics et les nombreux besoins de l'agriculture et de l'industrie.

Appareils de sûreté contre les explosions du gaz.--L'Académie, (sur le rapport de M. Régnault), a donné son approbation à un appareil extrêmement ingénieux, imaginé par M. Chuard, pour indiquer, soit dans les mines de houille, soit dans les appartements éclairés par le gaz, la présence, dans l'air, d'une certaine quantité de ce gaz, avant qu'elle soit devenue assez considérable pour donner des craintes d'explosion. Malheureusement, cet appareil est fragile et d'une construction délicate; et il est à craindre que la routine aussi bien que cette cause ne soient des obstacles très-grands à son adoption dans la pratique.

Métallurgie.--L'attention depuis quelques années, s'est portée sur les produits gazeux qui se dégagent dans diverses grandes opérations relatives à la métallurgie, à la carbonisation, etc. On doit citer au premier rang, parmi les travaux faits à ce sujet, ceux de M. Ebelmen, ingénieur des mines, qui, non content d'étudier la question au point de vue théorique, en a tiré des applications utiles, des perfectionnements réalisables dans le domaine de la pratique. Son idée fondamentale consiste à opérer sur les gaz extraits de divers combustibles par voie de distillation, au lieu de brûler immédiatement ces combustibles eux-mêmes. Il obtient ainsi, dans beaucoup de cas, une chaleur beaucoup plus intense que celle qui résulte de l'ancien mode de combustion. MM. Laurens et Thomas, ingénieurs civils, ont aussi communiqué à l'Académie quelques faits intéressants relatifs à l'usage des gaz sur une grande échelle. Le plus important peut-être consiste en ce que la vapeur agissant seule, à une température qui ne surpasse pas 300 degrés, suffit pour carboniser complètement la houille, le bois et la tourbe; il se dégage des gaz combustibles applicables à divers usages après leur passage dans un conducteur. Le résidu en charbon est considérable, et ce charbon présente une assez grande dureté, lors même qu'il provient de la tourbe.

Emploi des mortiers hydrauliques.--On sait que, grâce aux travaux de M. Vical, il est possible aujourd'hui de bâtir partout, sous l'eau comme en plein air, avec des mortiers hydrauliques, c'est-à-dire jouissant de la propriété de durcir dans un temps plus ou moins rapide. Les convenances réciproques des chaux et des ciments, et les proportions suivant lesquelles les mélanges doivent être opérés, ont été déterminées d'avance pour tous les cas possibles par cet illustre ingénieur, de manière à ne rien laisser à désirer. Seulement, lorsque la chaux hydraulique naturelle vient à manquer, on y supplée de plusieurs manières; soit par la confection de toutes pièces d'une chaux hydraulique artificielle, comme celle que l'on fabrique à Meudon, près Paris, et dans une foule d'autres localités; soit par le mélange d'une chaux grasse avec une *pouzzolane*. Les substances de ce genre sont fort nombreuses; tantôt on les trouve dans la nature, notamment à Puzzuolo, en Italie, d'où vient leur nom; tantôt on les forme artificiellement par la cuisson de certains argiles.

On employait depuis quelques années la pouzzolane naturelle d'Italie aux travaux du port d'Alger, lorsque l'extension considérable projetée pour ces travaux fit émettre l'idée de la remplacer par une pouzzolane artificielle beaucoup moins coûteuse. Des expériences récemment faites à Toulon par M. Noël, ingénieur en chef des ponts et chaussées, ont prouvé qu'il était fort heureux qu'aucune suite n'eût été donnée à cette idée. Des briques fabriquées dans ce port avec une pouzzolane artificielle, tombaient en miettes après quelques jours d'immersion dans l'eau de mer, en se brisant des surfaces au centre graduellement. Placées dans l'eau douce, elles s'y maintenaient très-bien. Apprenant que dans la Manche, et notamment à Cherbourg, où l'on fait une assez grande consommation de pouzzolanes artificielles, rien de pareil ne s'était jamais manifesté, M. Vicat a été conduit à comparer la composition chimique des eaux de L'Océan avec celles de la Méditerranée, et il a vu que sur 1 000 parties celles-ci contiennent 7.02 de sulfate de magnésie, tandis que les eaux de la Manche n'en contiennent que 2,29. C'est en se substituant à la chaux dans les bétons immergés, que la magnésie joue un rôle si fâcheux.

Nouvel éclairage.--Les essences de schiste, de houille, de térébenthine, renferment une proportion de carbone telle que jusqu'à présent on n'avait pu en brûler la fumée avec les cheminées de tirage les plus énergiques, à moins d'y ajouter une certaine quantité d'alcool qui constitue, avec l'essence de térébenthine, le mélange employé depuis quelques années dans certaines lampes sous le nom impropre d'*hydrogène liquide*. MM. Busson-Dumourier et Rouen annoncent qu'ils sont parvenus à obtenir une combustion parfaite de ces essences, en projetant dans l'atmosphère un jet de vapeur d'une d'entre elles, sous une pression de 4 à 5 centimètres de mercure; l'inflammation n'a lieu qu'à quelques centimètres de l'orifice d'émission. Suivant les inventeurs, le prix de leur éclairage serait, pour la même quantité de lumière, quatre fois moindre que celui du gaz, et six fois moindre que celui de l'huile.

Désinfection des latrines.--Une commission dont M. Boussingault était le rapporteur, a rendu le compte le plus satisfaisant des effets d'une poudre désinfectante proposée par M. Siret, pharmacien à Meaux. Après de longues et laborieuses recherches, puisqu'elles ont été commencées en 1834, M. Siret a reconnu qu'un mélange de charbon et de sulfate métalliques, dans lesquels domine le sulfate de fer, agit dans toutes les circonstances comme un désinfectant des plus efficaces. 15 grammes de la poudre Siret délayée dans 5 ou 6 décilitres d'eau, ont complètement et subitement fait disparaître l'odeur de la matière fécale rendue par un individu. Cette expérience a été répétée à plusieurs reprises; elle a été faite en grand sur une fosse servant à trente-cinq locataires, et elle a complètement réussi. Aussi les conclusions du rapport de M. Boussingault ont-elles été très-favorables à M. Siret. Il est vivement à désirer, dans l'intérêt de la salubrité publique, que cette heureuse découverte soit connue et propagée surtout dans les grandes villes. M. Siret estime la dépense de désinfection par son procédé à deux centimes par ménage composé de trois à quatre personnes.

Communications diverses.--M. Reech, ingénieur des constructions navales, a adressé à l'Académie, sur les principes de la mécanique industrielle, un travail remarquable à tous égards, mais dont il ne nous sera possible de rendre compte que lorsque l'auteur abordera les applications qu'il a annoncées. M. Sarrut a annoncé qu'il était parvenu, de son côté, à plusieurs des résultats obtenus par RI. Reech, et à quelques autres qui lui sont propres.

VI.--Géologie et Minéralogie.

Dépôts métallifères de la Suède et de la Norvège.--Tel est le titre d'un mémoire de M. Daubrée, ingénieur des mines, professeur à la faculté des sciences de Strasbourg, auquel on doit déjà plusieurs autres études importantes sur la

Scandinavie, bien que l'excellent ouvrage de M. Hausman et la géographie minéralogique de M. Hisinger renferment de précieux documents sur beaucoup de districts de mines, M. Daubrée a eu occasion d'y faire un assez grand nombre d'observations nouvelles.

Gîtes métallifères de l'Italie.--M. Amédée Burat, professeur à l'École Centrale, a fait connaître les résultats de ses nombreuses explorations du sol de l'Italie. Il a reconnu les restes des exploitations de l'antiquité et du moyen âge, et il signale les gisements nouveaux qui offrent aujourd'hui plus d'avantages à l'industrie, bien que les anciens gisements n'aient pas été épuisés en beaucoup de points.

Géologie de l'Amérique méridionale.--Deux longs et intéressants rapports nous ont donné les détails les plus circonstanciés et les plus curieux sur la constitution géologique de cette moitié du continent américain. Le premier, relatif à un mémoire de M. Pissis sur la position géologique des terrains de la partie australe du Brésil et les soulèvements qui, à diverses époques, ont changé le relief de cette contrée, est dû à M. Dufrenoy. M. Élie de Beaumont est l'auteur du second, qui se rapporte à un mémoire de M. Alcide d'Orbigny, intitulé; *Considérations générales sur la géologie de l'Amérique méridionale*. Il nous est malheureusement impossible de donner une analyse de ces travaux consciencieux, sans suivre les savants rapporteurs dans une véritable description géologique de l'Amérique méridionale entière, et par conséquent sans sortir des bornes que nous devons nous imposer. Disons seulement que les conclusions des deux rapports ont été extrêmement favorables à MM. Pissis et Alcide d'Orbigny. Le mémoire de ce dernier est destiné à paraître prochainement dans le grand ouvrage qu'il publie sur les contrées visitées par lui.

Changements du niveau dans les rivages des anciennes mers.--Il y a déjà dix-huit mois environ que M. Élie de Beaumont avait lu à l'Académie un rapport très-approbatif sur un mémoire extrêmement remarquable où M. Bravais, membre de la commission scientifique du Nord, et professeur d'astronomie à la faculté de Lyon, avait mis en évidence, avec une précision que l'on n'avait pas encore introduite dans les mesures géologiques, la mobilité des niveaux relatifs des continents et de la mer sur les rivages de la Scandinavie. Ces changements remontent à une période déjà reculée, et continuent encore de nos jours. La péninsule Scandinave n'est pas la seule contrée où l'on remarque d'anciens niveaux de la mer; divers savants en ont signalé en Morée et en Sicile.

Ces faits intéressants, qui se sont accomplis depuis les dernières révolutions du globe, ont-ils eu lieu dans les temps géologiques anciens? Telle est la question que la publicité donnée au travail de M. Bravais a suggérée à M. Coquand, professeur de géologie à Aix, question à laquelle il a trouvé une solution affirmative dans les études géologiques auxquelles il s'est livré en Provence. Plusieurs faits très-curieux signalés par ce professeur sont de nature à prouver que les terrains secondaires du midi de la France fournissent un exemple d'émersion analogue à celle qui a lieu encore actuellement sur les rivages de la Scandinavie.

Géologie du département de la Somme.--M. Buteux est l'auteur d'un mémoire accompagné d'un essai de carte géologique sur ce sujet. Nous enregistrons ici les conclusions favorables du rapport lu par M. Élie de Beaumont: «Le mémoire de M. Buteux présente une statistique fort étendue des faits géologiques et minéralogiques que le sol du département de la Somme offre à l'observation. On sera surpris, en le lisant, de voir le grand nombre de remarques intéressantes que peut fournir un pays presque plat et d'une apparence monotone. Nous pensons que la recherche de cette multitude de faits locaux dont le sol de la France fourmille est d'une grande utilité pour la géologie, lorsqu'elle est faite avec conscience et résumée avec méthode. Le travail de M. Buteux, nous ayant présenté ce double caractère, nous paraît digne des encouragements de l'Académie.»

Formation crétacée des versants sud-ouest et nord-ouest du plateau central de la France. «Le travail dont nous rendons compte à l'Académie, a dit M. Dufrenoy dans un rapport approbatif, est le fruit de longues et consciencieuses explorations. M. le vicomte d'Archiac s'est, depuis plus de huit ans, livré à l'étude des formations crétacées, l'un des groupes les plus importants des terrains secondaires, par l'étendue qu'il recouvre, par la diversité des caractères qu'il présente, et par la variété des corps organiques qu'il renferme. Ce travail est l'histoire complète d'une des formations les plus importantes du midi de la France. En effet, il comprend à la fois la position des différentes couches qui composent les formations crétacées de cette contrée, la manière dont ces couches se groupent ensemble pour former des étages, enfin la distribution et la nature des fossiles qui caractérisent chacun d'eux. Il sera un guide précieux pour les personnes qui désireront étudier le terrain de craie du midi de la France; il le sera également pour ceux qui voudront en faire la

géologie détaillée en leur indiquant la marche à suivre dans une pareille étude.»

Mercuré natif en France.--Une des plus curieuses communications que nous ayons à mentionner est celle qui a été faite par M. Leymerie sur un gisement de mercure natif qui existerait dans le département de l'Aveyron, vers l'escarpement occidental du plateau de Larzac. On appelle ainsi le plateau jurassique étendu qui termine les Cévennes du côté de l'occident. Il résulte d'une espèce d'enquête faite par M. Leymerie et M. Boulomié, ancien substitut à Rodez, et le premier qui ait été mis sur la voie de ces recherches, qu'à diverses époques des traînées, des amas ou des globules de mercure coulant ont été observés par les habitants de Saint-Paul. Le petit ruisseau qui traverse cette commune paraît être le réceptacle général de tous les suintements mercuriels qui proviennent de bancs maffieux appartenant à l'étage inférieur du système éolithique.

Plusieurs autres faits relatés par M. Leymerie viennent ajouter un nouveau degré de probabilité à celui qu'il signale. Ainsi à Montpellier, de l'autre côté du Larzac, le mercure et le calomel natifs ont été trouvés dans les marnes subapennines. La présence de ces minerais dans les terrains tertiaires les plus modernes, signalée en 1760 par l'abbé de Sauvages, et constatée en 1830 et en 1834, a paru très-extraordinaire; pendant longtemps on n'a pas voulu y croire. Cependant ce fait n'est pas unique; car, d'après M. Daniel Sharpe, on a exploité dans le siècle dernier, au milieu des sables tertiaires supérieurs de Lisbonne, une mine de mercure qui s'est trouvée épuisée seulement en 1801.

Si de plus on compare le gisement du Larzac à ceux de Montpellier, de Peyrot (Haute-Vienne) et de Métaldot près Saint-Lô (Manche), on remarque que ces quatre gisements, les seuls qui jusqu'à ce jour aient été signalés dans le sol français, se trouvent exactement distribués sur une même ligne droite qui traverse toute la France diagonalement et dans la direction nord 32 degrés ouest, qui est très-voisine de celle que M. Élie de Beaumont a assignée au soulèvement principal du Mont-Viso (Alpes françaises). M. Leymerie pense que cette relation si frappante n'est pas due au hasard; qu'à l'époque du soulèvement du Viso un fendillement s'est opéré dans la direction signalée, et que les vapeurs mercurielles ont, plus tard, probablement à l'époque du dernier soulèvement des Alpes, profité de cette zone de facile pénétration pour venir se répandre et ensuite se condenser en différents points assignés suivant sa direction.

Don Graviel l'Alferez.

NOUVELLE MARITIME

(Suite et fin.--Voir t. II, p. 393 et 406, t. III, p. 9.)

IV.

La mer était dure et plus, contraire à la marche du léger brick qu'à celle de la vaillante frégate qui le poursuivait; mais don Graviel ne parut pas inquiet un seul instant. Il changea la route pour se rapprocher des brisants qui bordent au nord de l'île de Cuba entre la Havane et le cap San-Antonio. Les bas-fonds sur lesquels il naviguait avec une incroyable confiance lui servaient de rempart contre la frégate, dont l'équipage avait été remis au complet. Nous n'ajouterons pas que le capitaine Bertuzzi et ses négriers avaient obtenu du gouverneur l'ordre de monter à son bord.

Le lendemain au point du jour, le cap San-Antonio était doublé; la *Santa-Fé* apparaissait encore à l'horizon. Don Graviel essaya de plusieurs allures et vit qu'en serrant le vent, il avait un avantage marqué sur son chasseur; mais au moment où il prenait cette direction, qui le menait à l'île des Pins, un grand navire se dressa sur l'avant tout à coup.

Les corsaires l'examinaient attentivement.

«Frégate anglaise!, dit en toussant le lieutenant Fernando.

--Que diable! répondit don Graviel, nous sommes en force.

--En force? murmura le garde-marine.

--Oui, tu vas voir. Hissez le pavillon anglais! et gouvernons droit.»

Sans dévier de sa route, et seulement en ralentissant sa course, le brick-goélette naviguait entre les lieux frégates, et ménageait son élan de manière à les mettre en vue l'une de l'autre, ce qui ne tarda point. Les Anglais furent persuadés que le brick chassé par un navire espagnol était un compatriote; don Graviel compléta cette erreur en virant de bord, comme s'il eût voulu les seconder au feu; il fit voiles aussi vers la *Santa-Fé*. Celle-ci prit la fuite mais trop tard; à la hauteur du cap San-Antonio, l'Anglais engagea l'action.

Dona Juana, respectée à bord comme si elle eût été la femme du capitaine, se tenait à côté de don Graviel.

«Pour l'amour de Dieu! capitaine, dit maître Brimbollio en s'avançant, pourriez-vous m'apprendre ce que nous fabriquons ici; laissons-les se hacher à leur aise, et gagnons le large.

--Qui t'a demandé ton avis, maître hâbleur? répondit sèchement Graviel. Tu prophétises le malheur depuis le commencement; je suis las de tes observations.»

Pretenant alors sa voix de commandement:

«Branle-bas général de combat!» ajouta-t-il.

Fernando, sans demander d'explications, se rendit à la pièce à pivot; force fut au contre-maître de distribuer des armes et de la poudre à tous les corsaires.

«Vous voyez, tendre idole de mon cœur, que je n'hésite point, dit alors don Graviel. Quand le combat sera bien en train, je vais amener le yacht britannique et arborer la noble bannière de Castille. Aussitôt après vous descendrez, je vous prie.

--Oh! non, répliqua la jeune fille d'une voix émue; permettez-moi de rester auprès de vous.»

Après un moment de réflexion, don Graviel y consentit d'un signe de tête.

«Eh bien! mon ange, dit-il, pardonnez-vous enfin au pauvre alferes de vous avoir enlevé à l'abordage, ou bien auriez-vous oublié ce *peut-être* du bal?»

Dona Joana, devenue écarlate, ne put s'empêcher de sourire.

Les deux frégates étaient maintenant bord à bord et le brick-goélette derrière elles à petite portée de fusil.

«Canonnières, commanda le capitaine, ne nous trompons pas! c'est sur l'anglaise qu'il faut pointer. Fernando, je te recommande son gouvernail. Vive l'Espagne! Amenez le pavillon anglais; hissez nos couleurs! Feu!»

La bordée à boulets et à mitraille du *Caprichoso* balaya de long en long les gaillards et la batterie de la frégate anglaise, dont le gouvernail volait en éclats par l'effet de la pièce à pivot. Quand la fumée se dissipa, don Graviel vit son ancien commandant de la *Santa-Fé* lui faire de la main un geste de remerciement; mais à côté du vieil officier se tenait le capitaine Bertuzzi, furieux d'être si près de son cher brick sans pouvoir s'en emparer. Le forban grinçait des dents, il était violet de colère; enfin, transporté, hors de lui, sans attendre davantage, il mit don Graviel en joue avec un monstrueux tromblon mauresque. Dona Juana s'en aperçut, poussa un cri déchirant et s'évanouit.

Que Zampa le pirate a bien raison de chanter:

Son cœur est sourd Le premier jour, Mais, dès le second, la pauvrete Ne pleure plus autant...

Une digression serait intolérable dans une situation si tragique. Le jeune capitaine vole d'un bond au secours de sa bien-aimée Juanita; ce mouvement l'a sauvé, car au même instant, la charge entière du tromblon se plante dans la muraille du brick à la place qu'il vient de quitter. La jeune fille est transportée dans la cabine. Alors, pour éviter un salut du même genre, don Graviel fait le tour de la frégate anglaise en continuant un feu nourri, va se poster dans sa joue du côté opposé à la frégate espagnole et canonne si bien que les ennemis, exaspérés, braquent enfin sur lui une partie de leurs pièces.

Le Caprichoso était trop faible d'échantillon pour supporter la riposte; il prit la fuite en se faisant un abri de la *Santa-Fé*, mais auparavant la pièce à pivot accomplit un dernier exploit: elle acheva de couper le beaupré déjà mutilé de l'ennemi. La chute de cette clef de la mature entraîna celle des autres mâts;

l'incendie se déclara presque aussitôt dans les voiles déchirées; la Santa-Fé poussa au large; le brick-goélette prit chasse devant elle.

«Eh bien! demanda Fernando, à quoi servent, s'il te plaît, tous ces beaux faits d'armes que je donnerais volontiers pour un goujon? Selon moi, nous venons de brûler notre poudre aux goélands.

--Comment! s'écria Graviel, enthousiasmé, regarde donc cette frégate embrasée; sans nous, peut-être la Santa-Fé succombait!

--Possible! mais elle ne nous chasserait plus;» murmura le garde-marine.

Don Graviel haussa les épaules et se contenta de dire:

«Tu vois bien qu'elle ne saurait nous rejoindre.»

En effet, la *Santa-Fé* avait perdu une partie de sa mâture; bientôt elle mit en panne pour se réparer plus à son aise et pour envoyer sauver le petit nombre d'Anglais qui s'étaient jetés à la mer afin d'échapper à l'incendie.

Au coucher du soleil, aucune voile n'était en vue et *le Caprichoso* voguait sans craintes dans le canal rocailleux qui sépare Cuba de l'île des Pins. Maître Brimbollio était de quart; Fernando fumait un cigare en pêchant à la ligne; don Graviel, assis à côté de Juana sur la riche ottomane, lui parlait avec feu, non plus de ce ton moqueur que l'on connaît, mais d'un style plus discret et plus relevé. Depuis l'évanouissement de la jeune fille, il n'affectait plus des airs de capitaine, il s'exprimait en amant soumis et tournait au langoureux;--à d'autres d'expliquer ce phénomène.

«Juanita, de grâce, disait-il, avouez que ce n'était pas seulement un vulgaire mouvement de crainte. Vous n'étiez pas effrayée par le combat, vous étiez calme et sereine au milieu du tonnerre de l'artillerie des trois navires, vous ne faiblissiez pas, je vous contemplais avec admiration. Dites, ma Juana, ma divine, dites que vous avez tremblé pour les jours de celui qui n'implore de vous qu'un mot d'espoir, un seul, ô mon ange aux longs cheveux noirs.»

Longtemps la jeune capitaine supplia, longtemps la Castellane se défendit avec fermeté; puis elle fut moins sévère, puis elle ne répliqua que d'un ton timide; enfin, enfin elle consentit au plus doux des aveux.

«Tu m'aimes! s'écria don Graviel triomphant. Tu m'aimes, fleur de mon âme; je l'ai donc obtenue, cette parole qui fera le bonheur de ma vie!»

L'alferez avait pris avec transport la main de la jeune fille; attiré par un charme invincible, il tenta de lui donner un premier baiser d'amour.

«Non! non! reprit vivement dona Juana en le repoussant; vous manquez à votre promesse! arrêtez! J'ai permis à mon trop hardi protecteur de prendre cette main que je lui retire; c'en était trop peut-être!

--Grâce, señorita, dit Graviel, confus et tremblant à son tour; j'ai péché contre vous, mais pardonnez, pardonnez à nom humble repentir, la clémence sied bien aux âmes candides. Ne me bannissez pas hors de votre présence. Soyez toujours mon amie, soyez ma fiancée devant Dieu.»

Juana garda le silence, son cœur bondissait, son extrême émotion se trahissait par tous ses mouvements. Elle s'était réfugiée auprès de la barre du gouvernail, à l'arrière de la chambre, et là, pale, défaite, doutant d'elle-même, elle finit par rester immobile, les yeux fixes, les cheveux épars, les mains croisées sur sa poitrine.

Graviel n'osait plus dire une seule parole; sa vie semblait suspendue aux lèvres de dona Juana, qui, la première, reprit ses sens et sa dignité, lui tendit la main et dit solennellement:

«Eh bien! oui! j'y consens, je le veux, je serai votre fiancée, votre fiancée, entendez-vous?»

Don Graviel incliné devant la jeune fille, fondit en larmes; elle les essuyait avec délices confiante désormais et tranquille sur le sort qui lui était réservé. Cependant la hardiesse et la timidité successives de l'alferez avaient fait place à une impatience croissante.

«Sur mon âme! Juanita, dit-il, je hâterai cette union, qui seule est l'objet de tous mes vœux.»

Juana rougit encore, mais elle accéda du regard au brûlant désir de son fiancé; don Graviel se précipita sur le pont.

«Droit à terre, Brimbollio gouverne sur la première crique habitée de l'île des Pins.»

Cet ordre fut exécuté. Avant le jour *le Caprichoso* était à l'ancre devant une bourgade populeuse bien connue des caboteurs du pays. Fernando fut envoyé en corvée avec mission de ramener un prêtre à bord; si bien que le soleil levant éclaira la cérémonie du mariage de don Graviel Badajoz et de Juana de las Ermaduras. Un révérend père franciscain, encore tout effrayé d'avoir été emporté de vive force à bord du *Caprichoso*, leur donna bénédiction nuptiale, sans penser seulement à faire la moindre difficulté. Le coffre-fort du capitaine Bertuzzi servit fort heureusement à couvrir les frais de tous genres, à monter la garde-robe de dona Juana et à se procurer des vivres de campagne.

Vers midi, le brick-goélette appareilla.

«Jusqu'à présent, capitaine, nous n'avons sué que pour vous, disait en jurant maître Brimbollio, l'équipage commence à murmurer; il est temps, voyez-vous, de leur donner de la pâture à ces agneaux, et à moi aussi! voilà!

--Vous en aurez! repartit don Graviel, trop heureux pour rappeler à l'ordre le farouche contre-maître.»

Fernando s'accoutumait à la présence de dona Juana; il avait des cigares à discrétion, faisait bonne chère à la table du capitaine, et commençait à croire que tout irait bien.

V.

Deux mois plus tard, un convoi de douze bâtiments marchands de diverses grandeurs, sous l'escorte d'un brick-goélette fut signalé dans les passes de la Havane. Bientôt on reconnut *le Caprichoso*; la nouvelle en fut portée au gouverneur-général, qui bondit dans son hamac, et revêtit aussitôt son grand uniforme.

Le convoi restait sagement hors de portée de canon; le brick faisait le signal qui appelle un canot à bord.

«Par la potence que je te destine, maître bandit, s'écria don Antonio Barzon, il faut avouer que c'est être par trop insolent que de venir me braver jusqu'ici!...»

Il est bon de dire qu'on avait envoyé chasser *le Caprichoso* dans toutes les directions, qu'il avait été rencontré plusieurs fois, mais que tantôt par une ruse, tantôt par une autre, il avait toujours mis les chasseurs en défaut.--Le capitaine Bertuzzi était mort à la peine d'un accès de rage aigüe.

Après avoir fait une étrange consommation de jurons gutturaux, don Antonio Barzon dut se résigner à expédier à bord du brick-goélette un canot qui rapport la lettre suivante;

«Illustrissime seigneur, don Antonio Barzon, marquis de Las Ermaduras y Famaroles, grand d'Espagne, brigadier des armées de sa majesté, commandeur de ses ordres, gouverneur-général de l'île de Cuba et dépendances, etc.... etc....

Le très-humble serviteur de votre excellence, don Graviel Badajoz y Serrano y Lopez, enseigne de frégate commandant *le Caprichoso*, a l'insigne honneur de la prévenir qu'il n'attend que son bon plaisir pour entrer dans le port de la Havane avec douze prises faites sur les ennemis de sa majesté catholique.»

«Mon bon plaisir! le maraud!» interrompit le gouverneur.

«Ces douze prises valent ensemble 3 millions de piastres, sur lesquelles, en sa qualité de gouverneur, votre grandesse aura droit à un quart, et en sa qualité d'armateur à un autre quart, ce qui fait juste la moitié.»

«Peste!» murmura don Antonio Barzon.

«Votre excellence est prévenue, du reste, que trois jours après la sainte fête de Noël, son très-humble serviteur a légitimement épousé, en rade de l'île des Pins, sa fille bien-aimée dona Juana de Las Ermaduras, laquelle joint avec empressement et soumission ses prières aux miennes pour entrer en grâce auprès de votre grandesse.»

On ne sait ce que pensa don Antonio Barzon en lisant ce paragraphe, mais à diverses reprises les mots de corde, potence et bourreau passèrent entre ses dents.

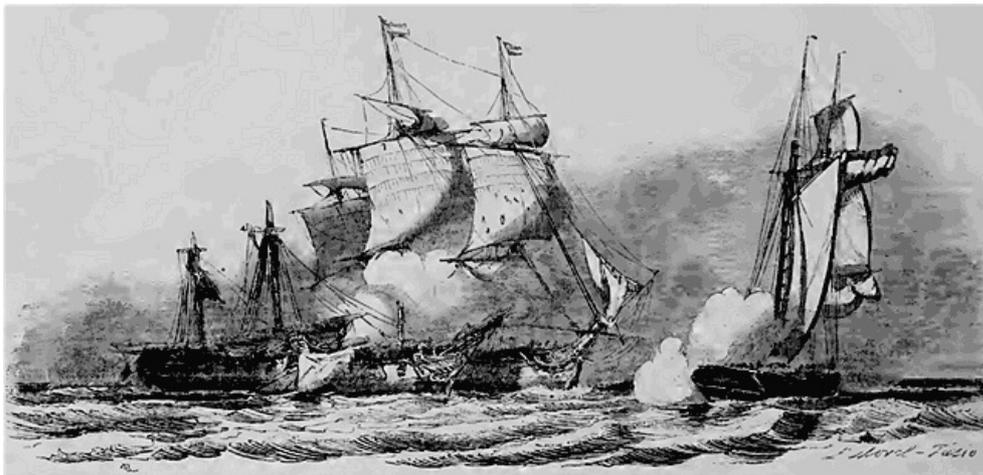
«Toutefois, si votre excellence ne voulait pas accorder à tout l'équipage du *Caprichoso* la vie sauve, les parts de prise et les positions et grades suivants, savoir:--1^o A don Graviel Badajoz, etc.... le grade de lieutenant de vaisseau (ce qui lui fera franchir d'un bond ceux d'enseigne de vaisseau, de lieutenant de corvette et de lieutenant de frégate) et le commandement du *Caprichoso*, que la couronne achèterait avec son droit sur la vente des prises;--2^o à don Fernando, le grade d'enseigne de vaisseau (ce qui lui fera franchir d'un bond ceux d'enseigne de corvette et d'enseigne de frégate) et l'embarquement comme second sur ledit brick-goélette;--3^o à maître Brimbollio, le grade effectif de maître d'équipage;

«En ce cas, son très-humble serviteur se verrait dans la nécessité de profiter du vent de travers qui souffle bon frais, et d'aller chercher ailleurs ce qu'il réclame de la magnificence de votre grandesse.

«A bord du *Caprichoso*, ce 1er mars 17...

«P.-S. Il n'est peut-être pas hors de propos d'informer votre excellence des principaux faits et gestes du *Caprichoso* durant sa dernière croisière. Indépendamment des douze marchands qu'il ramène, il a coulé ou brûlé trois bricks de guerre anglais, et causé la perte totale d'une frégate qui le chassait le long de la Mona; il a coopéré antérieurement à la victoire de la *Santa-Fé*, il a pénétré dans la baie de Kingston (Jamaïque) et mis le feu à bord de tous les bâtiments qui s'y trouvaient; ensuite de quoi il a relâché à San-Juan de Porto-Rico, dont le gouverneur l'a fort bien accueilli, et a fait connaître les résultats de la campagne à sa majesté catholique le roi de toutes les Espagnes.»

«Que le *Vomito-Negro* étouffe mon diable de gendre! s'écria enfin don Antonio Barzon, marquis de Las Ermaduras y Famarotes; mais il faut parbleu bien que j'encoffre mon million et demi de piastres et que je lui laisse ma fille!»



Or, comme personne ne fut pendu, et que la présence de dona Juana sur le brick avait singulièrement contribué, d'abord à en rendre le séjour agréable, et puis à faciliter la rentrée en grâce de chacun avec son excellence le gouverneur, il s'ensuivit que maître Brimbollio fit une exception en faveur de la femme de son capitaine, et dit qu'entre toutes les créatures de son sexe, celle-là était bonne à quelque chose.

Quant à Fernando, touché du bonheur de son ami, il en vint une fois jusqu'à songer à se marier, projet qu'il ne réalisa jamais, considérant que les émotions et tracas du ménage ne peuvent s'allier avec la tranquillité d'esprit qu'exige la passion de la pêche à la ligne, et attendu que nul ne peut servir deux maîtres.

G. de LA LANDELLE.

Théâtres.

Carlo et Carlin, vaudeville de MM. Mélesville et Dumanoir (Palais-Royal).--*Pierre le Millionnaire*, vaudeville en trois actes, de madame Ancelot (Vaudeville).

En vérité, nous aurions droit de chercher querelle aux théâtres de la bonne ville de Paris: depuis longtemps ils traitent le public avec un sans-façon par trop cavalier; il semble que cet honnête public soit un niais, un pauvre hère sans intelligence et sans goût, pour qui toutes les sottises imaginables sont encore trop bonnes, et les œuvres insipides suffisamment assaisonnées. Il y a eu, en effet, depuis deux ou trois mois, une inondation de pièces tellement

incolores et nauséabondes, qu'à peine avons-nous pu y toucher du bout de la plume pour en constater seulement la naissance et le décès; après tout, si le public est mystifié à ce point, si les auteurs et les directions théâtrales lui servent quotidiennement de si méchantes denrées, à qui doit-il s'en prendre? A lui-même. Pour être respectable, il faut savoir se faire respecter; or, le public est d'une bonhomie sans exemple; il accepte tout ce qu'on lui donne, avec une patience et une résignation héroïques; qu'il se mette un beau jour à châtier un peu sévèrement tous ces fabricants de drames absurdes et de plats vaudevilles, qui abusent impudemment de sa magnanimité, et il finira par les faire rentrer dans l'ordre.

Carlo et Carlin ne méritent cependant pas tout ce grand courroux de notre exorde; et c'est à d'autres que s'adresse l'anathème. Carlo, en effet, est un garçon assez fin, assez gai, assez aimable; et qui dit Carlo dit Carlin, car Carlin et Carlo sont, à eux deux, une seule et même personne.

Ce petit Carlo était page de son altesse sérénissime le duc de Parme; une amourette lui vint en tête: Carlo se prit de belle passion pour une danseuse; le duc de Parme se fâcha; et, pour éviter le courroux de son altesse, Carlo s'enfuit à Venise avec son ami Camerani.



Théâtre du Palais-Royal: *Carlo et Carlin*. IIe acte.--Camerani, Alcide Tousez; Armantine, mademoiselle Scrivaneck; Carlo, mademoiselle Déjazet; le duc de Friola, Sainville.

A Venise, il retrouve sa danseuse adorée; *che gusto!* Vous croyez que mon Carlo n'a plus qu'à s'abandonner doucement au flot de ses amours; point du tout: il faut qu'il dispute la belle aux prétentions d'un vieil ambassadeur ridicule. Aussi Carlo se met-il en garde; d'une part, il défend sa maîtresse contre les tentatives du diplomate en perruque; de l'autre, il se venge de lui, en attirant l'attention et la bienveillance de madame l'ambassadrice, jeune personne un peu vive et sentimentale, qui soupire à droite et à gauche, sans trop de diplomatie.

Il arrive cependant un moment où l'ambassadeur monte sur ses ergots et prend un parti décisif: pour terminer la guerre par un coup d'autorité, il fait enlever Carlo avec Camerani, son Pylade, et, par ses ordres, tous deux enfermés dans une chaise de poste, courent bride abattue vers une prison quelconque. Mais Carlo n'est-il pas un rosé matois? Il s'échappe donc, et tandis que le sot ambassadeur le croit bien loin, mon gaillard est de retour et renoue ses trames, C'est sous l'habit d'arlequin que Carlo se cache, et ici Carlo devient Carlin; il s'agit de la représentation d'une arlequinade italienne que M. l'ambassadeur doit honorer de sa stupide présence. Personne ne soupçonne Carlo sous cette veste bariolée d'arlequin et avec cette batte; personne, excepté sa chère danseuse, pour laquelle il vient de soulever son masque. Arlequin danse, arlequin saute, arlequin mystifie de plus belle M. l'ambassadeur, tout en continuant de se faire adorer de madame l'ambassadrice; si bien que de mystification en mystification, d'adoration en adoration, de danse en coups de batte, Carlo-Carlin reste définitivement maître du champ de bataille;

l'ambassadeur s'avoue vaincu, l'ambassadrice bat en retraite, et la danseuse reste à Carlin-Carlo pour trophée de victoire. Camerani, le loustic de l'aventure, se réjouit fort du bonheur de son ami Carlo.

Camerani, c'est Alcide Tousez, le lazzi, la bouffonnerie et le gros rire.--Carlo est représenté par mademoiselle Déjazet, la vive saillie, l'œil émerillonné, le pied, la jambe et le propos lestes; l'un et l'autre ont réussi.

Le vaudeville de madame Ancelot est du genre honnête; de méchantes langues disent que ce genre-là est proche parent du genre ennuyeux. Or, tout est radicalement honnête dans *Pierre le millionnaire*, la prose, les couplets, les personnages et l'ouvrage.

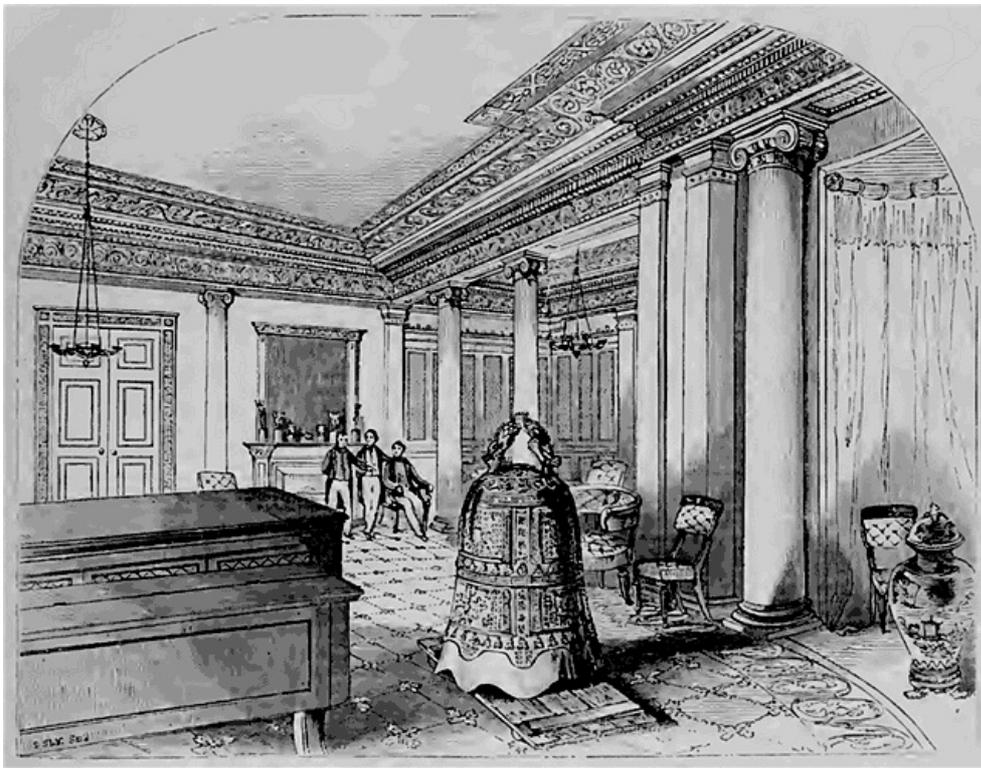
Ce Pierre partit un beau matin pour les Indes, emportant avec lui une bourse très-légère et une grosse passion pour la fille de M. le comte de Jonville, dont Pierre était le secrétaire. Au bout de vingt ans, Pierre revint avec la même grosse passion et une énorme quantité de millions dans sa bourse. Cela vous indique suffisamment que cette bourse, légère au départ, a un certain poids au retour. Devenir millionnaire en vingt ans, cela se voit; mais rester amoureux, la chose est plus rare.

Quoiqu'il en soit, Pierre met ses millions et son amour aux pieds de mademoiselle de Jonville, qui est maintenant madame veuve de Valcour, mère d'une charmante fille de dix-huit ans. Madame de Valcour refuse l'amour et les millions; elle est entichée de noblesse, pour sa fille du moins, et craint, en lui donnant un roturier pour beau-père, d'éloigner un certain prétendant gentilhomme qui se présente et en veut à mademoiselle de Valcour.

Pierre est furieux de ce refus, et, pour se venger, il entreprend une lutte d'argent contre cette vanité nobiliaire. Ses écus lui servent de boulets et d'obus. Avec cette artillerie dorée, il mitraille les Valcour, et attire dans son camp le gentilhomme prétendant; Pierre lui offre sa propre fille à lui, Pierre le millionnaire; peut s'en faut que le transfuge n'aille jusqu'au bout et n'épouse mademoiselle Pierre tout court. Mais on pleure et l'on se repent si fort chez les Valcour, que Pierre le millionnaire, bonhomme au fond de l'âme, n'a pas le cœur de pousser plus loin son ressentiment. Il rend donc le gentilhomme à mademoiselle de Valcour, et lui donne deux cent mille francs par-dessus le marché pour l'aider à payer ses dettes. A la bonne heure! ceci est une belle vengeance.

Tout cela est d'une fadeur, d'une langueur, d'une candeur et d'une lenteur qui m'a passablement agacé les nerfs pendant plus de deux heures qu'a duré la représentation de cette œuvre mêlée d'une décoction de pavots; cependant on a applaudi, je dois le dire; on a pleuré, je l'avoue; on s'est mouché, je le confesse. Il y a évidemment des amateurs, et plus d'un, qui se divertissent et s'attendrissent de ces sortes de choses; pour moi, ce n'est pas mon goût; j'en demande à Pierre le millionnaire un million de pardons.

Chinoiseries.



Cloche chinoise exposée à Londres, dans la bibliothèque du palais de Buckingham.

Parmi les *chinoiseries* que les Anglais ont volées aux habitants du Céleste Empire pendant la dernière guerre, ou qu'ils en ont reçues à titre de présent, après la conclusion du traité de paix, les plus belles, offertes à sa Majesté la reine Victoria, ont été exposées la semaine dernière à la curiosité publique dans la bibliothèque du palais Buckingham. Nous nous empressons d'en donner deux dessins: ce sont une grosse cloche et deux vases qui ornaient autrefois le temple de Ning-po.



Vases chinois.

La cloche a environ 1 mètre 70 centimètres de hauteur et 3 mètres de diamètre. Sa forme élégante rappelle celle de la *campanula tremuloïde*, le pied de lièvre de Shakspeare. Le métal dont elle se compose est un mélange d'étain, de cuivre et d'argent, mais l'argent domine dans une très-grande proportion. Ses sons sont éclatants et doux et se font entendre à de très-grandes distances. La surface extérieure est entièrement couverte d'inscriptions, de bas-reliefs et de figures dont l'exécution ne laisse rien à désirer. Les figures représentent des personnages distingués de la secte de Boudha; les inscriptions sont en diverses langues; les chinoises consistent pour la plupart en listes de fidèles des deux sexes; les sanscrites, que M. Samuel Birch s'occupe de traduire en ce moment, jetteront, à ce qu'on assure, un jour nouveau sur l'histoire ancienne de la péninsule de l'Indoustan. D'après une inscription chinoise, cette cloche a été fondue au temple de Peen-ling-pe-sze (près de la ville de Shaou-ching), la huitième lune de la dix-neuvième année du règne de Taou-Kwang, l'empereur actuel de la Chine, c'est-à-dire en 1839.

Les vases sont, comme la cloche, composés d'un alliage fondu et comme elle ils se font remarquer par la beauté de leur forme et de leurs ornements.

Bulletin bibliographique.

Théorie, des Lois politiques de la Monarchie française; par mademoiselle de Lezardière. Nouvelle édition considérablement augmentée et publiée sous les auspices de MM. les ministres des affaires étrangères et de l'instruction publique par le vicomte de Lezardière. 4 gros vol. in-8.--Paris, 1844. Imprimeurs-Unis. 30 fr.

L'auteur de cet ouvrage, mademoiselle de Lezardière, naquit en 1754, dans un château du fond du Poitou. A peine eut-elle atteint l'âge de raison, elle étudia l'histoire de son pays. «Témoin des malheurs de la France à cette honteuse époque (la fin du règne de Louis XV), dit M. le vicomte de Lezardière, elle en attribua une grande partie à l'ignorance générale de ses institutions et de son droit public; elle entreprit de découvrir et de démontrer quelles furent ces institutions à l'origine de la monarchie, et les variations qu'elles subirent d'âge en âge. Mais ce ne fut pas sans contradiction que l'auteur de la *Théorie des Lois Politiques* poursuivit son travail. L'esprit positif du baron de Lezardière, son père, s'effraya de colle vocation; il chercha longtemps à détourner sa fille de la voie extraordinaire dans laquelle elle s'engageait. Frappé à la lin de sa persistance et du caractère de son travail, il communiqua ses premiers essais à M de Malesherbes, son plus intime ami. Celui-ci les fit connaître à M. de Brecquigny, à M. le duc de Nivernais, à dom Poirier, nommé plus tard censeur de l'ouvrage, et à d'autres hommes éclairés. Tous attachèrent à ce travail une grande importance, encouragèrent l'auteur à le poursuivre, et mirent à sa disposition tous les monuments historiques dont ils étaient possesseurs.»

La Théorie des Lois politiques parut pour la première fois, sans nom d'auteur, en 1792. Mais, à cette époque, on n'avait guère le temps de lire ou de discuter des théories. Si avancées, si hardies qu'elles parussent à M. de Malesherbes, les idées de mademoiselle de Lezardière étaient beaucoup trop arriérées et beaucoup trop timides pour les députés de la convention.--Son livre ne se vendit pas. A peine eut-il été publié, les magasins du libraire furent pillés dans une émeute; on n'en sauva qu'un très-petit nombre d'exemplaires qui *n'ont jamais été dans le commerce*, et qui, conservés avec soin dans quelques bibliothèques d'élite, rendirent plus d'un service ignoré aux historiens du dix-neuvième siècle.

Noble et Vendéenne, mademoiselle de Lezardière avait été obligée de quitter la France pendant la république; elle ne rentra dans sa patrie qu'en 1801, sous le consulat. Mais malheureusement, durant cet exil, la belle bibliothèque de son père avait été brûlée avec le château qu'il habitait. Ses manuscrits étaient perdus ou dispersés; les immenses matériaux qu'elle avait amassés pour la suite de son ouvrage, elle ne les retrouvait plus. Comment réparer tant de pertes? La fortune de sa famille, était détruite. «Elle dut donc, dit M. le vicomte de Lezardière, dans toute la force de l'âge et de l'intelligence, abandonner les travaux auxquels elle avait consacré sa vie. La résignation avec laquelle elle accepta ce sacrifice donna la mesure de son caractère. Sa tendresse pour sa famille, les soins qu'elle lui prodigua, son active charité envers les pauvres, remplirent son existence. Personne ne surprit jamais chez, elle un murmure, un retour amer vers le passé; la vie commune sembla lui suffire. Sa mémoire est honorée par tous ceux qui l'ont connue; elle est restée bien chère à ceux des siens qui lui ont survécu.»

Mademoiselle de Lezardière est morte en Vendée en 1835, à l'âge de quatre-vingts ans. Elle était si peu connue, que M. Barbier, dans son Dictionnaire des auteurs anonymes, l'avait fait mourir en 1814. Elle ne réclama pas contre cette erreur; elle ne se plaignit jamais de l'oubli auquel le monde condamnait si injustement ses remarquables travaux; et cependant les principaux historiens de la France et de l'Allemagne continuaient de faire de nombreux emprunts à la *Théorie des Lois politiques*. Comme l'ouvrage n'était pas dans le commerce, ils se croyaient dispensés d'avouer les larcins dont le public ne pouvait pas s'apercevoir. M. Guizot, qui lui devait beaucoup, oublia de nommer mademoiselle de Lezardière, si ce n'est dans des notes. M. Augustin Thierry se montra plus juste: «La renommée de Mably, dit-il, héritage de ce siècle, continua de dominer toutes les autres; seulement l'ouvrage de mademoiselle de Lezardière, peu répandu dans le public, mais recherché des personnes studieuses, se plaçait dans leur opinion à côté et même au-dessus du sien. La forme sévère de cet ouvrage, qui, sous un de ses aspects, n'est qu'un *seaton* de fragments orignaux, ramena, en histoire, à la religion des textes, quelques penseurs que le règne absolu de la philosophie avait habitués à n'avoir de foi que dans les idées.»

La nouvelle édition de la *Théorie des Lois politiques* forme quatre volumes. Un

tiers de l'ouvrage ne faisait point partie de la première édition, et n'avait jamais été publié. M. Guizot et M. Villemain, ministres des affaires étrangères et de l'instruction publique, ont souscrit, sur les fonds de leurs ministères, à un nombre d'exemplaires suffisant pour décider cette publication. Qu'ils en reçoivent ici nos remerciements sincères; ils ne pouvaient pas encourager un ouvrage plus digne de leur protection.

Mademoiselle de Lezardière a divisé son travail en trois époques.

La première époque a pour titre: Lois politiques des Gaulois avant l'établissement de la monarchie.

La seconde époque renferme les siècles qui s'écoulèrent, depuis l'élévation de Clovis sur le trône, jusqu'à la fin du règne de Charles le Chauve. Elle se divise en quatre parties principales, intitulées:

1^o De l'étendue du domaine de la monarchie, de l'état civil des sujets, de l'institution de la royauté, des armées et des assemblées générales, de la puissance législative sous les deux premières races;

2^o De l'état politique et civil de l'Église dans la monarchie franque, fixé par les dispositions du droit canonique et des lois constitutives de l'État;

3^o De l'état des propriétés et des personnes, de la puissance militaire, des lois civiles et criminelles, de l'origine, de la composition, des fonctions et des pouvoirs des tribunaux dans la monarchie française;

4^o Des charges onéreuses des citoyens et des revenus du prince, de la succession à la couronne; observations sur les différentes infractions faites aux lois constitutives, soit de la part du prince, soit de la part du peuple.

La troisième époque, publiée pour la première fois, s'étend depuis la fin du règne de Charles le Chauve jusqu'au quatorzième siècle. Elle est presque entièrement consacrée au régime féodal.--Une table analytique des matières termine le quatrième et dernier volume.

L'auteur de la *Théorie des Lois politiques*, attaquant des erreurs accréditées, crut devoir donner à ses assertions l'appui d'autorités irrécusables. Le texte, ou discours, est suivi d'un sommaire analytique des *preuves*, et enfin ces *preuves* elles-mêmes sont rapportées avec étendue.--Cette masse de preuves peut sembler superflue aujourd'hui; mais les éditeurs ont cru devoir respecter le travail primitif de mademoiselle de Lezardière; et les deux premières époques sont, dans cette seconde édition, ce qu'elles furent dans celle de 1792, sauf quelques changements de distribution, et la suppression de la traduction des textes latins. Quant à la troisième époque, il n'a été possible de publier que le *discours* et les *sommaires* des preuves; les cahiers contenant les *preuves* ont été perdus en 1793.

A. D. J.

Fables; par M. Léon Halévy.--Un volume grand in-18, papier jesus-vélin; prix 3 fr. 50 cent. Chez *Gide*, rue des Petits-Augustins, n^o 5.

Il a des esprits exclusifs et dédaigneux qui condamnent d'avance toutes les fables nouvelles comme des témérités coupables et inutiles, comme un véritable sacrilège envers le grand maître de l'art, envers La Fontaine. Quoi! il ne sera plus permis de toucher à ce poème aimable, instructif, si naturel au génie de l'homme, que les mœurs, les travers de chaque siècle peuvent modifier et rajeunir? On ne pourra le tenter sans manquer de respect à la gloire du grand fabuliste! Le riant et vaste domaine sera à jamais interdit à l'imagination des poètes! En vérité, c'est pousser l'admiration jusqu'à la tyrannie. Molière règne et régnera toujours sans rival dans la comédie, comme La Fontaine dans l'apologue. Dépendant depuis Molière on a osé faire des comédies, et on a même réussi à en faire d'ingénieuses, de plaisantes, de bien écrites, quoiqu'elles n'égalent pas le *Tartufe* ni le *Misanthrope*. Sans parler de Fénelon, qui a laissé des fables pleines de charme et de philosophie. Lamothe, dans le dernier siècle, a composé un recueil d'apologues dont l'invention spirituelle, la moralité fine et juste méritent l'estime des connaisseurs. Plus récemment encore, Florian, bien supérieur par le choix des sujets et l'agrément du style, n'a-t-il pas conquis une place dans toutes les bibliothèques, non pas à côté de La Fontaine, mais après lui? Quel admirateur fanatique de l'inimitable *fablier* voudrait supprimer le *Singe qui montre la lanterne magique*, l'*Aveugle et le Paralytique*, et tant d'autres charmantes compositions?

De nos jours Arnault, M. Viennet et quelques autres ont imprimé à la fable un caractère nouveau. Ils lui ont donné la couleur de la satire, une portée

politique que les mœurs et les événements autorisaient. Cette innovation a été souvent heureuse. Tout le monde sait par cœur *la Feuille morte* d'Arnault, un des plus délicieux morceaux de la poésie, moderne.

A l'exemple de ces honorables écrivains, M. Léon Halévy n'a pas cru devoir résister aux charmes de ce poème ingénieux et philosophique. On l'absoudra comme eux en lisant ce recueil. Tous les amis de la bonne littérature, de la poésie appliquée à la morale le remercieront. Il a victorieusement prouvé que le secret de l'apologue gracieux, vif, parlant en vers piquants et naturels, et s'élevant parfois jusqu'aux inspirations les plus touchantes, n'était pas perdu dans la patrie de La Fontaine.

Les sujets que M. Halévy a traités se distinguent par la variété. C'était la devise de La Fontaine. M. Halévy ne l'oublie point: c'est toujours une pensée philosophique qu'il met en action, et que le dénouement fait éclater aux yeux du lecteur. Il prend tous les tons; mais, fidèle à la loi, au génie de la fable, il sait toujours faire tourner au profit de la morale le plaisir ou l'émotion qu'il excite. Son recueil ne s'adresse pas seulement à l'imagination, aux loisirs de la jeunesse; mais les salutaires enseignements, les observations vraies qu'il renferme, s'appliquent à toutes les époques, à toutes les conditions de la vie. Tous les lecteurs y trouveront du charme, tous les âges des leçons.

Dans *les Deux Chevaux*, le travers que le poète veut corriger est celui du siècle; aussi dit-il avec une haute raison:

Aller vite est notre devise;
De dévorer l'espace on se fait une loi.
Au profit du devoir l'heure est conquise?...
Le temps dont on fait son emploi,
Est le seul qu'on économise.

La couleur mélancolique et vive répandue dans le petit drame intitulé *le Tableau*, frappera tous les yeux. Le récit a une forme saisissante et animée, qui donne un nouveau relief à une idée vraie en tout temps, et si bien exprimée par ces beaux vers;

Au talent qui languit dans l'ombre et le sommeil,
Et que poursuit du sort l'injustice commune,
Que manque-t-il souvent, pour trouver le réveil?
Un sourire de la fortune,
Un simple rayon du soleil!

Nos mœurs politiques ont sans doute inspiré *le Babillard*. Nos hommes d'État, nos grands orateurs pourraient y trouver une leçon.

Après avoir frondé la faconde, l'abus des mots, l'auteur joint l'exemple au précepte dans la fable suivante, qui est elle-même un modèle de concision:

La Canne à Épée.

Une lame vaillante, autrefois glorieuse.
Sous un bambou flexible (instrument déloyal),
Devint une arme dangereuse.
Qui souvent change en meurtre un combat inégal.
«Hélas! de quel malheur le destin m'a frappée!
Dit-elle; on me déguise, et je fuis le regard!
Autrefois j'étais une épée,
Et je ne suis plus qu'un poignard!»
Tout dépend ici-bas de la place où nous sommes!
Sous l'or est le fumier; sous la fange, un joyau!
Et Bien souvent parmi les hommes
Qui marque les rangs!...
Le fourreau.

Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de transcrire le Pain du Moineau, touchante leçon à l'adresse des ingrats; *les Deux Fumées*, celle du riche hôtel de la Monnaie et celle de la pauvre échoppe du forgeron; fumées qui vont se confondre et se perdre dans l'air, comme les destinées humaines dans la tombe. Nous recommandons surtout *les Cuisines*, charmante instruction donnée à ceux qui envient l'éclat, la réputation, parce qu'ils ne sont pas entrés dans les officines où l'intrigue et le charlatanisme préparent les grandeurs du jour et les succès du moment.

Quant au livre de M. Léon Halévy, il a déjà réussi sans le secours de ces moyens artificiels et faux, souvent nécessaires au mérite même. Un pareil succès est rare aujourd'hui. Nous devons un dernier éloge à l'ouvrage: le style

répond au charme, à la variété du sujet; il est tour à tour grave et enjoué, simple et noble. L'auteur sait faire parler tous les êtres qui sont du domaine de la fable, suivant leur nature et leur situation: l'ouvrier, le bourgeois, l'homme d'État, les bêtes et les choses même, qu'il personnifie et qu'il anime avec un rare bonheur. Ses vers sont faits comme on n'en fait plus: ils respectent les règles de langue et du goût; ils sont pleins d'élégance et surtout d'harmonie; mais c'est un don de famille qu'on ne s'étonnera pas de trouver dans un ouvrage de M. Léon Halévy. Le succès de cette œuvre, les suffrages éclairés qu'elle a reçus, prouvent que le sentiment de la vraie poésie française n'a pas encore été étouffé sous le fatras des productions extravagantes et des vers barbares qui nous inondent.

A. F.

Monachologia, figuris ligno incisus illustrata (avec la traduction en français).-- Chez tous les libraires. 1 volume in-24. 1 fr.

Pourquoi a-t-on réimprimé ce petit volume? On comprend, sans la louer ni la blâmer, sa première publication vers la fin du siècle dernier. C'était en Italie, dans les États de la domination autrichienne, et le souverain régnant était Joseph II. Le comte de Born, naturaliste distingué, ami de l'empereur, s'amusa à faire l'histoire naturelle du genre *monachus*, suivant la méthode de Linné. Ses descriptions étaient accompagnées de figures, comme on en voit dans tous les livres d'histoire naturelle; c'était avec les termes les plus savants et les plus choisis de la science, qui parlait latin dans ce temps-là, un pamphlet contre les moines, contre une puissance que les princes catholiques eux-mêmes ne protégeaient plus. Mais, aujourd'hui, à qui s'attaque la *Monachologia*? La puissance, qu'est-elle devenue? A quoi répond ce joli petit livre avec sa traduction française, avec ses *figuris ligno incisus*? L'éditeur aurait dû garder son papier pour un autre usage, et son bois pour se chauffer.--Il nous dira peut-être que c'est une curiosité bibliographique. Mais les curiosités qui coûtent 1 franc ne sont plus des curiosités. Les bibliophiles veulent payer cher, parce que le prix est le signe de la rareté de l'objet.

Annuaire des Voyages et de la Géographie pour l'année 1844; par une réunion de géographes et de voyageurs, sous la direction de M. Frédéric Lacroix. Première année.--Paris, 1844. *Guillaumin*. 1 fr. 50.

Présenter tous les ans au public un résumé des voyages et des travaux géographiques accomplis dans le courant de l'année, telle est l'heureuse idée que M. Frédéric Lacroix vient de réaliser. Cet utile et intéressant petit volume s'ouvre par une introduction dans laquelle M. Frédéric Lacroix passe successivement en revue les explorations entreprises ou terminées en 1843, et celles qui sont encore en voie d'exécution. Viennent ensuite divers articles inédits, rédigés tout exprès pour l'*Annuaire*, ou communiqués par Dumont d'Urville, M. et madame Hommaire du Bell, le vicomte de Santarem, MM. Alcide d'Orbigny, Marinier, Vincendon-Dumoulin, V. Schoelcher, Desgraz, Ferdinand Denis, Sébastien Albin, le major G. Poussin, etc. A une analyse consciencieuse des principaux livres de géographie ou de voyages publiés en 1843, succèdent enfin les résumés des communications relatives à la géographie faites à l'Académie des sciences, plusieurs tables de hauteur, le tableau chronologique des principales découvertes géographiques, et la liste des principales cartes publiées par le ministère de la marine. Malgré quelques lacunes faciles à combler, l'*Annuaire des Voyages et de la Géographie* de 1845 est digne du succès qu'il a obtenu. M. Frédéric Lacroix possède toutes les qualités nécessaires, pour que la critique la plus sévère n'ait rien à reprocher à l'*Annuaire de 1844*.

Chefs-d'Oeuvre du Théâtre espagnol. Traduction nouvelle, avec une Introduction et des Notes; par M. Damas-Hinard. Calderon, troisième série. 1 vol. in-18.--Paris, 1844. *Gosselin*. 3 fr. 50.

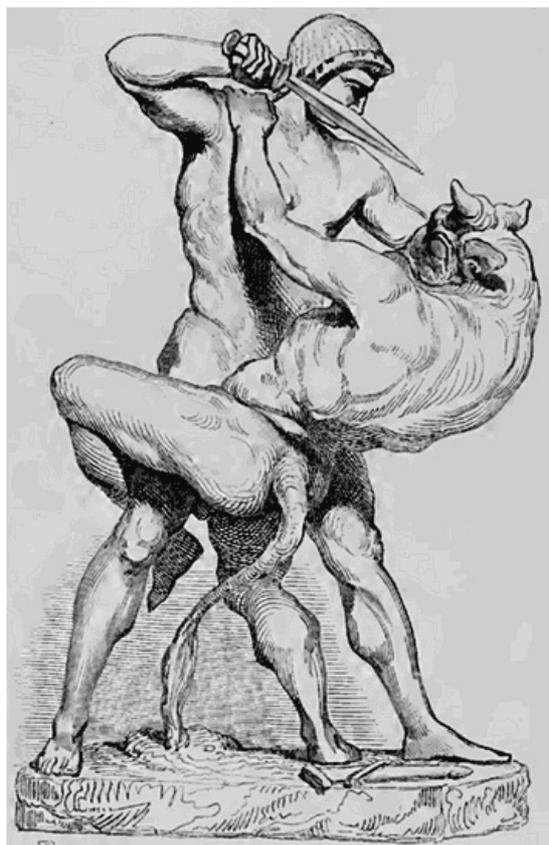
M. Damas-Hinard continue, avec le même bonheur et le même succès, l'élégante et fidèle traduction qu'il a entreprise des chefs-d'œuvre du théâtre espagnol. Le troisième volume de Calderon, qui vient de paraître (le cinquième volume de cette importante publication), renferme, six drames ou comédies: *Louis Perez de Galice*, *le Secret à haute voie*, *l'Esprit follet*, *les Trois Châtiments en un seul*, *le Prince constant* et *le Schisme d'Angleterre*. Chacune de ces pièces est précédée d'une Introduction historique et critique, et des notes intéressantes expliquent aux lecteurs français tous les passages obscurs.--La traduction de M. Damas-Hinard est une de ces œuvres consciencieuses, si

rare de nos jours, qui assurent à leur auteur une place distinguée parmi les écrivains de leur époque.

Visnelda, ou la Druidesse des Gaules, tragédie en trois actes et en vers; par mademoiselle S. B., auteur de *la Fille de Jephté*, in-8. 1 fr. 50.--La Rochelle, *Frédéric Boulet*,--Paris, Paulin.

Un de nos abonnés nous adresse des exemplaires de cette tragédie, avec cette note que nous copions: «Ce phénomène littéraire est dû à une jeune personne qui, sans avoir jamais étudié les premières règles de la grammaire et de la prosodie, a trouvé dans un admirable instinct poétique et dans les seules forces d'un génie nourri par d'abondantes lectures, les moyens de faire presque simultanément deux tragédies: *la Fille de Jephté* et *Visnelda*, où tout respire la plus tendre piété et les plus beaux sentiments.»

Les exemples de cette faculté, qui révèle à quelques natures privilégiées les formes de la poésie, ne sont pas rares de nos jours. La tragédie de mademoiselle S. B. remplit toutes les conditions d'un ouvrage dramatique intéressant, quoique l'expression n'y soutienne pas toujours la dignité de la pensée. Le sujet de la pièce est la lutte des vieilles croyances gauloises contre le christianisme naissant. La druidesse *Visnelda* est la personnification de cette lutte, et sa conversion, une image du triomphe de la loi chrétienne.



Le Minotaure,

BRONZE, PAR BARYE.

Ce dessin représente un nouveau bronze, Thésée domptant le Minotaure, que notre célèbre et fécond sculpteur, M. Barye, vient d'ajouter à son riche musée de la rue de Choiseul. On sait que M. Barye, indigné de voir ses plus charmants chefs-d'œuvre grossièrement mutilés ou défigurés par des ouvriers ignorants et maladroits, s'est décidé à se faire fabricant dans le double intérêt du public et de sa réputation. Le bel établissement récemment fondé au centre même de la capitale, offrira à tous les véritables amateurs une magnifique collection d'objets d'arts en bronze, exécutés sous les ordres et sous la surveillance de M. Barye, d'après des modèles de M. Barye et de nos principaux sculpteurs.--Tous les bronzes du Musée-Choiseul peuvent être mis en vente tels qu'ils sortent du

moule où ils ont été fondus. Aucun ouvrier n'en a altéré, par des retouches inhabiles, la forme primitive. Les résultats qu'il a obtenus assurent à M. Barye la reconnaissance des artistes et des amateurs.

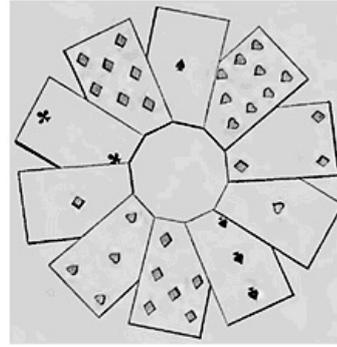
Amusements des Sciences.

SOLUTION DES QUESTIONS PROPOSÉES DANS LE CINQUANTE-DEUXIÈME NUMERO.

I. Pour résoudre ce problème, il sera commode de prendre différentes cartes d'un jeu entier, en commençant par l'as et en choisissant à la suite. Supposons qu'il y ait dix nombres parmi lesquels s'en trouve un à deviner. On disposera en rond dix cartes dont les nombres de points, depuis l'as, qui correspond à 1, jusqu'au dix, seront ceux parmi lesquels on doit deviner le nombre que

quelqu'un aura pensé.

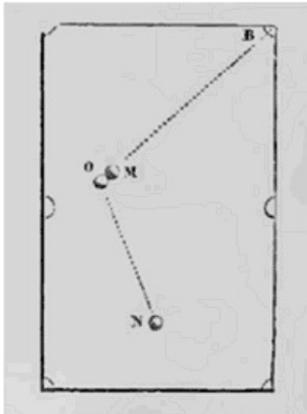
Supposons maintenant que votre partenaire ait pensé le nombre 3; faites-lui toucher une carte quelconque, celle dont les points sont au nombre de 7, par exemple; ajoutez mentalement à 7 le nombre total des cartes 10, puis invitez votre partenaire à compter tout bas jusqu'à ce nombre 17, à partir du nombre 3 qu'il a pensé et qu'il ne vous fait pas connaître, en commençant par la carte 7 qu'il a touchée, et en suivant un ordre rétrograde; seulement qu'il vous montre la carte où il s'arrête, lorsqu'il est arrivé à 17. Cette carte sera précisément le 3 qu'il a pensé.



On pourrait prendre un nombre de cartes plus grand ou plus petit que 10; s'il y en avait 15 ou 8 au lieu de 10, on ajouterait 15 ou 8 au nombre de la carte touchée, pour savoir jusqu'où l'on doit faire compter.

Pour mieux dissimuler l'artifice, on pourra retourner les cartes de manière à cacher les points, en ayant soin, toutefois, de bien remarquer où est l'as, afin de savoir à vue le nombre de la carte touchée, pour déterminer celui jusqu'auquel on devra compter.

II. Les deux principes suivants sont employés pour résoudre la question proposée, et toutes celles du même genre qui se présentent dans le jeu de billard:



1° L'angle que fait la direction de la bille avec la bande, lorsqu'elle vient frapper celle-ci, est égal à l'angle que fait la direction de cette même bille avec la bande après le choc.

2° Lorsqu'une bille en rencontre une autre, si on tire entre leurs centres une ligne droite qui passera nécessairement par le point de contact, cette ligne sera la direction de la bille frappée après le coup.

Cela posé, voici comment on résoudra la question: par le centre de la bille donnée B et par celui de la bille M de l'adversaire, concevez une ligne droite, prolongée en dehors de la bille M, d'une quantité égale au rayon de cette bille jusqu'en O, puis frappez votre bille N suivant la direction NO. Lorsque son centre F arrivera en O, elle devra pousser l'autre bille

M suivant la direction MB.

Nous devons ajouter que cette solution est purement géométrique, et que, dans la pratique, elle est modifiée par l'influence du roulement et du frottement des billes sur le tapis.

NOUVELLES QUESTIONS A RÉSOUDRE.

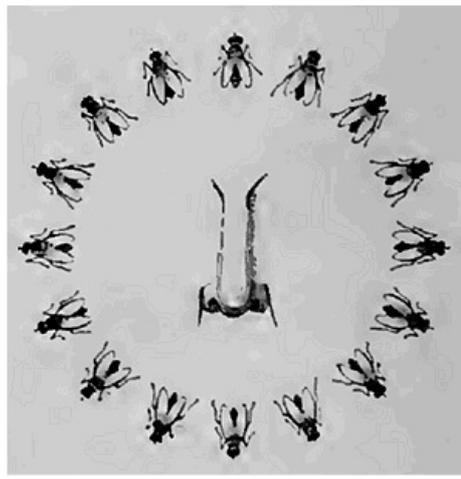
I. Deux personnes conviennent de prendre alternativement des nombres moindres qu'un nombre donné, et de les ajouter ensemble jusqu'à ce que l'un des deux puisse atteindre un autre nombre donné. Comment doit-on faire pour arriver infailliblement le premier.

II. Faire bouillir de l'eau froide sans feu, mais avec de la glace.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS:

L'habit ne fait pas le moine.



*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 0054, 9 MARS 1844 ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE
THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing,

performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you

prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, "Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation."

- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain "Defects," such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the "Right of Replacement or Refund" described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any

Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.